

• revue bimestrielle  
d'information  
et d'analyse

# politikā

août  
septembre  
2016

#02



médias | page 28

Un Code de la  
communication  
controversé

dossier | page 33

*nationalité*

UN PUZZLE COMPLEXE

*Ceci n'est pas une  
finalité politique.*



# LA FES À MADAGASCAR

Le bureau de la Fondation Friedrich Ebert Madagascar fait partie du grand réseau qui compte plus de 100 bureaux dans le monde entier. Madagascar a été parmi les premiers pays partenaires de la Fondation. Le bureau à Antananarivo existe depuis 1964. Les activités principales à Madagascar sont axées sur les domaines suivants:

- la promotion de la culture politique démocratique
- le renforcement de la démocratie sociale
- la promotion de jeunes leaders malagasy
- le rôle des médias dans la démocratie
- le développement durable et la transformation de l'économie
- le soutien au dialogue social
- l'intégration régionale et internationale



## NOS OBJECTIFS

Une société libre et solidaire qui promeut l'égalité des chances en matière de participation politique, économique, sociale et culturelle, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion ; une démocratie dynamique et solide ; une économie portée par une croissance durable et offrant un travail décent pour tous ; un Etat social qui offre de meilleurs systèmes de formation et de santé, lutte contre la pauvreté et protège contre les principaux aléas de la vie ; un pays qui assume ses responsabilités pour la paix et le progrès social en Europe et dans le monde.



## NOS ACTIONS

Nous œuvrons pour la promotion et le renforcement de la social-démocratie, notamment à travers:

LA FORMATION POLITIQUE  
LE CONSEIL POLITIQUE  
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE  
L'OCTROI DE BOURSES  
LA MÉMOIRE COLLECTIVE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE



10



28

NJAKASON



42

## sommaire

### polis

- 8 **francophonie.** Madagascar sommé de réussir
- 10 **formations politiques.** Les partis historiques s'essoufflent
- 14 **rivo rakotondrasanjy.** Humaniste, par essence
- 16 **syndicalisme.** Lien non-assumé entre syndicat, société civile et politique
- 18 **aides au développement.** Madagascar, orphelin des donateurs

### focus

- 22 **textile.** Le fil d'Ariane du développement
- 26 **conjoncture.** Un rebond économique escompté
- 28 **médias.** Les fards du code de la communication
- 32 **nationalité.** Une construction identitaire difficile

### actuel

- 40 **égalité homme-femme.** Une parité souhaitable
- 42 **culture.** « Copier-coller » n'est pas créer
- 44 **chronique.** De la séduction de l'autre au mépris des siens!
- 45 **à la page.**



UNE CONSTRUCTION  
IDENTITAIRE DIFFICILE

## prélude

**L**a question de l'identité malgache est un puzzle fascinant. Nourrie par les diverses influences, la «civilisation» malgache offre un mix qui intrigue. L'Afrique, la localisation géographique, l'Asie, à travers le pont culturel que ce continent représente pour la Grande île, la France, pour la langue française, qui est un butin de guerre comme le disait Yacine Kateb... ont contribué à façonner cette lente construction identitaire malgache qui n'est pas encore achevée.

La femme fait partie intégrante de cet ensemble. D'ailleurs, la racine du mot «*firenenena*» ne vient-elle pas de «*reny*», la mère? Nonobstant les longs débats scientifiques ou sociologiques qui peuvent se poser, la société malgache a toujours été matriarcale quelque part. Des études génétiques récentes auraient démontré qu'une poignée de femmes indonésiennes serait à l'origine du peuplement de l'île. Bien plus tard, des reines ont frappé de leur sceau l'histoire malgache. Pour ne citer que Ranavalona

lère qui marqua son règne du fer rouge du nationalisme extrême. Un instinct de protection «maternel» dira-t-on.

Il est cependant étonnant qu'au sortir de la colonisation, le pays n'ait été dirigé que soit, par des «mâles» *alpha ultra* dominants (on ne va pas citer des noms), soit par des personnalités lambda (on ne va pas citer des noms, bis) qui ont peiné à estam-pillé de leur empreinte leur mandature. Ils ont en commun d'avoir eu un entourage souvent composé d'une meute affamée en prédation perpétuelle.

Une femme à la tête de la Grande île? Une utopie qui se construit dès maintenant à travers les incubateurs citoyens (partis politiques, société civile, etc.), où la participation féminine est vivement conseillée. Il n'est nullement question ici de faire passer les femmes leaders, ou qui l'ont été, dans le monde (Margaret Thatcher, Angela Merkel, Cristina Kirchner, Dilma Rousseff, Ellen Johnson Sirleaf...) pour des parangons de vertu. Cependant, elles ont, à chaque fois, apporté une touche différente. C'est ce grand changement dont aurait besoin Madagascar. **P**

Les  
mâles  
*gasy*



 Andriamanambe RAOTO

# contributeurs



## Mireille RABENORO

Mireille Rabenoro est enseignante-chercheure à l'Université de Madagascar. Agrégée d'anglais, elle fait carrière dans l'éducation, en tant qu'enseignante à l'Université d'Antananarivo, depuis 1975. Elle a coordonné l'élaboration par les services publics et la société civile du premier rapport national sur la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.



## Karina ZARAZAFY

Économiste de formation, Karina Zarazafy est tombée dans le journalisme en 2012. C'est la date à laquelle elle a intégré le département interdisciplinaire de formation professionnelle de l'Université d'Antananarivo, pour suivre une formation de master en journalisme économique. Elle a débuté sa carrière chez Midi Madagasikara. Par la suite, elle est passée dans la presse en ligne LeDaily.mg, puis chez Le Madagascar. YLTP 2016.

## Ludonie VELOTRASINA

Linguiste de formation, spécialisée en médiation culturelle et assistante chargée de travaux dirigés à la mention Études Françaises et Francophones, Ludonie Velotrasina prépare un master 2 en Philosophie, option Littératures, Esthétiques et Pensée des arts au Domaine des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université d'Antananarivo. Thèmes de recherche articulés autour de la langue, la culture, l'art et l'éducation. YLTP 2012.



## Toavina RALAMBOMAHAY

D'abord juriste, Toavina Ralambomahay a étudié l'environnement et l'entrepreneuriat. Il est consultant dans des organismes que le PNUD, WWF ou la FES. Il dirige la rédaction de la revue juridique du cabinet Madagascar conseil international (MCI). Le Secrétaire général du parti HEM a écrit des ouvrages sur Madagascar et sur sa politique. Il est correspondant à l'académie malgache depuis 2012. YLTP 2007.



## Simon ALLISON

Journaliste-chercheur, spécialisé dans le champ des politiques africaines, Simon Allison est correspondant de divers journaux nationaux et internationaux comme *The Guardian* ou *The Daily Maverick*. Basé à Johannesburg, il a fait des études de politique et de droit. Il a travaillé pour l'AFP en Somalie, ainsi que pour la Mo Ibrahim Foundation. Il est associé à l'«*Institute for Security Studies*».



## Catmouse JAMES

De son vrai nom Dinah Rajemison, Catmouse James est une illustratrice. Elle a suivi un cursus en Marketing et Stratégie avant de s'intéresser à la communication visuelle. Graphiste storyboarder pour une agence de communication, elle a décidé par la suite de voler de ses propres ailes en tant que *freelance* tout en continuant ses projets personnels. Elle a réalisé diverses illustrations pour des magazines comme *Politikā*.



L'AFP n'a plus bonne presse



La présence des forces de l'ordre a été massive pour quadriller le quartier d'Analakely, le 19 août dernier. L'appel de l'Antso ho Fanavotam-Pireneha (AFP) a été entendu seulement par une poignée de personnes et surtout par les éléments de l'Emmoreg, venus en nombre et bien déterminés à annihiler les manifestations, sous la férule du général Florens Rakotomahanina, Commandant de l'état-major mixte opérationnel de la Province d'Antananarivo. Les hommes en treillis ont, pour une fois, décidé d'adopter une nouvelle approche. Aucune grenade lacrymogène n'a été utilisée. Les forces de l'ordre ont préféré disperser la foule par des mesures dissuasives. Faniry Razafimanantany, le leader de l'AFP ne s'est pas montré malgré les appels qu'il a multipliés dans la presse quelques jours avant la tenue de cette manifestation qui a viré au bide.



VERBATIM

“ Les Malgaches ont intérêt à maintenir la stabilité politique

Joaquim CHISSANO

Envoyé spécial de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à Madagascar

diplomatie

Chissano, le retour

C'est un come-back très remarqué. Joaquim Chissano, ex-président du Mozambique et ancien médiateur durant la crise malgache de 2009, a effectué un séjour au pays pour évaluer la « stabilité de la Grande île », trois ans après les élections de sortie de transition. L'artisan de la Feuille de route de sortie de crise, signée en 2011, a rencontré les personnalités du régime mais aussi les anciens chefs d'État, durant son séjour. Il a pu se rendre compte de l'ampleur des progrès que doit effectuer le pays pour que la stabilité politique soit effective.

hcc

Les membres au complet

Les neuf membres de la Haute cour constitutionnelle (HCC) sont au complet. Les deux nouveaux membres élus par le Sénat ont été installés et ont prêté serment.



La voix à Gauche

Le Forum des Idées de gauche a entamé depuis août son nouveau rendez-vous mensuel pour tout public, Zoman'ny Ankavia ou « Vendredi de la Gauche ». Le système éducatif ainsi que l'idée de la démocratie dans la Grande île ont été les premiers thèmes discutés durant les deux éditions de ces café-débat. Le Zoman'ny Ankavia a pour objectifs de débattre et de discuter de sujets s'articulant autour des composantes d'un État de droit à travers le prisme de la Gauche, bien évidemment.

médias

Le Président clôt les débats

Hery Rajaonarimampianina a entrebâillé la porte en recevant à Iavoloha une délégation de journalistes. Mais l'issue de la rencontre a été une déception pour les représentants du professionnel des médias. Il n'a pas laissé planer les doutes en arguant qu'il « (a) déjà signé la loi sur la communication médiatisée. Elle sera promulguée. Pour moi le débat est clos ». Le locataire d'Iavoloha a néanmoins proposé la mise en place d'un espace de concertation pour voir ensemble les points susceptibles d'interprétation par la HCC.



un regard sur



Séance de clôture de la session parlementaire. La presse n'est pas présente (...). Il y a quelque chose qui ne va pas (...).

Guy Rivo Randrianarisoa | 16 juillet

Une presse libre et dynamique est un élément fondamental d'une démocratie forte. (...)

US Embassy Madagascar | 18 août

(...) Les chrétiens doivent assumer leurs responsabilités, dans un esprit solidaire, pour assurer le développement du pays.

Présidence de la République de Madagascar | 18 août

*francophonie*

# Madagascar sommé de réussir



Andriamanambe Raoto



Ymagoo

**Le Sommet de 2016 sera le deuxième organisé dans la zone océan Indien, après celui de Maurice en 1993. Il sera placé sous les thèmes de la croissance partagée et du développement responsable.**

Comme l'aéroport d'Ivato, les deux nouvelles routes en construction ou encore le Village Voara, la phase préparatoire de l'accueil du sommet de la Francophonie est encore un vaste chantier. «*Si les infrastructures sont prêtes pour le Sommet de la Francophonie, tant mieux. Sinon, les travaux continueront*» a déclaré Hery Rajaonarimampianina.

**LE PRÉSIDENT MALGACHE** est lucide et réaliste sur l'ampleur du défi qui attend Madagascar : 80 pays, des Chefs d'État, 3 000 personnes (le Maroc sera le plus fort contingent avec 300 personnes), une flopée de journalistes, etc. seront à accueillir du 26 au 27 novembre à Antananarivo. Même si les ambitions ont été revues à la baisse, tous les protagonistes parlent d'une même voix : le sommet aura bel et bien lieu. Cette communication est régulièrement appuyée pour balayer d'un revers de la main les rumeurs persistantes – et infondées – qui relaient que Madagascar ne sera pas en mesure d'accueillir le monde francophone en novembre prochain. «*Les représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sont satisfaits de l'avancement des travaux*», explique Hugues Ratsiferana, Président du Comité d'organisation du 16<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Ce, malgré les retards importants accumulés dans les travaux titanesques menés dans la Ville des Mille et le désintérêt de la majorité de la population. Mamy Rajaobelina, Délégué général de l'organisation du Sommet de la Francophonie, tente de nuancer ce dernier point. «*C'est la première fois que nous tiendrons un sommet de cette envergure. C'est assez nouveau pour la population. L'appropriation a mis un peu de temps mais elle est déjà bien présente*», démontre-t-il.

**LA GRANDE ÎLE N'A PLUS** tellement le choix. La diplomatie a

pesé de tout son poids pour que cet évènement se déroule sur le sol malgache. «*Le choix de Madagascar a été obtenu de façon unanime auprès des 80 pays membres à Dakar en 2014. L'organisation de ce genre d'évènement nécessite que nous fassions des efforts. Beaucoup de pays*

## sur le chapitre financier, Madagascar a décidé d'adopter la démarche «frugale».

aspirent à héberger un tel sommet. L'on connaît ses impacts sur les plans diplomatique, géopolitique, économique ou socio-culturel» explique le Délégué général. Ainsi, Madagascar n'a pas le droit de rater le coche comme ce fut le cas en 2010. Pourtant, en 2008, Marc Ravalomanana avait usé de toutes les stratégies pour que le pays puisse accueillir le monde francophone. Il avait littéralement remué ciel et terre pour obtenir cette organisation. Un évènement qui aurait pu placer le pays sur l'échiquier diplomatique international et qui aurait accru son aura de son «super-président». Mais il n'en fut rien. Une année après, la Révolution orange éclata. L'OIF décide en décembre 2009 de déplacer le raout en Suisse. Le régime actuel va donc concrétiser le rêve caressé par le *self-made man*. «*C'est l'aboutissement du processus de la normalisation de la situation à Madagascar. Le retour à l'ordre constitutionnel a permis ce renouveau du positionnement du pays*», glisse le Délégué général. Une manière pour la Grande île de boucler la boucle en somme.

**MALGRÉ LES ÉCUEILS** qui demeurent nombreux, Madagascar



### des retombées au sommet

1 500 emplois directs seront générés par l'accueil du Sommet de la Francophonie. 3 000 chambres hébergeront les délégations. Mais de manière globale, l'évènement contribuera à créer d'innombrables emplois indirects liés au service (hôtellerie, transport, sécurité, etc.). Pour **Mamy Rajaobelina**, «*en accueillant les 80 pays de l'OIF, nous donnons à Madagascar un capital très important : celui de la capacité d'accueillir d'autres sommets dans les années à venir*».



Mais la retombée majeure à espérer est la signature de contrats bilatéraux ou d'opérateurs à opérateurs. Pour cela, Madagascar doit afficher son meilleur visage et savoir convaincre les nombreux opérateurs économiques qui composeront la délégation des pays participants.

Mais de manière plus globale – régulièrement critiquée pour ses longs discours rarement concrétisés – l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), connue jusqu'à présent pour sa dimension culturelle et politique, a opéré un virage majeur. Elle veut désormais aussi renforcer sa dimension économique. Aussi, la Grande île pourrait profiter de l'aubaine pour que «*l'évènement apporte un souffle nouveau à la reprise économique*». D'ailleurs, c'est en écho au thème choisi pour cette 16<sup>e</sup> édition : «*la croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone*».

s'affichera sous ses plus beaux atours, même si le village Voara – censé être l'écrin du Sommet – ne sera pas terminé à temps. «*Le complexe Voara, réparti sur 8 ha, est à différencier du Village de la Francophonie d'une superficie d'un ha qui sera livré à temps*», note Hugues Ratsiferana. Dans le chapitre infrastructurel, le sommet occasionnera un impact majeur pour Antananarivo, sans parler des retombées ultérieures induites dans le secteur du tourisme et les quelques points de croissance générés. «*Avec les 80 pays, des partenariats économiques nouveaux seront établis. De nouvelles filières commerciales seront créées. Ainsi, nous*

aurions l'occasion d'œuvrer pour le progrès de Madagascar pour le pousser sur le chemin de la croissance» glisse Mamy Rajaobelina. Sur le chapitre financier, Madagascar a adopté une démarche «frugale». Officiellement, 7 millions d'euros seront alloués pour ce Sommet. Une somme dérisoire en comparaison des fonds mobilisés par d'autres pays hôtes comme le Canada, même si elle a toute son importance pour un pays comme Madagascar, affecté par la pauvreté. «*On n'aura pas le sommet deux fois. C'est une chance inouïe que nous avons eue, après l'avoir raté en 2010*», conclut positivement notre interlocuteur. **P**

L'Assemblée nationale, symbole de la décadence des partis historiques, où les jeunes formations font aujourd'hui loi



## formations politiques

# Les partis historiques s'essoufflent

**Le paysage politique malgache est marqué par l'affaiblissement des « grands » partis débouchant sur un échiquier politique illisible, qui change au gré du vent.**



Alain Iloniaina



Mamy Randrianasolo

Les dirigeants du Libéralisme économique et actions démocratiques pour la reconstruction (Leader *Fanilo*) n'arrivent plus à régler en interne la lutte intestine qui mine leur parti depuis plusieurs années. Ils ont fini par porter l'affaire devant le tribunal au mois de juillet. L'aile de Heriniaina Mahosindrahaja a été défaite en faveur de celle de Jean Max Rakotomamonjy. Mais l'histoire ne s'arrêtera pas là, sûrement.

**LONGTEMPS PERÇU** comme étant une alternative crédible à l'hégémonie de l'Avant-garde pour la rénovation malgache (Arema) dans les années 90, le Leader *Fanilo* touche le fond. Le règlement par voie judiciaire du différend entre les deux factions constitue une suite logique de ses errements depuis plusieurs années. Orphelin de son fondateur, Herizo Razafimahaleo, le parti – qui a prôné l'éthique politique – a traversé des moments difficiles, marqués par la scission, en passant par la désobéissance de certains cadres régionaux à la consigne du parti lors de la présidentielle de 2013. À l'instar du Leader *Fanilo*, les

partis, considérés comme étant des acteurs majeurs de la vie politique de ces quarante dernières années peinent, pour une raison ou une autre, à trouver un second souffle. Ils ont du mal à se relever après avoir passé des zones de turbulence. Les résultats des dernières élections à Madagascar confirment cette tendance. Lors des communales du 31 juillet 2015, le *Mitolona ho an'ny fandrosoan'i Madagasikara* (MFM) rentre bredouille selon le calcul établi par André Rasolo, professeur de sociologie politique. L'*Antokon'ny kongresin'i Madagasikara* (AKFM) n'a arraché que deux communes sur les 1695 mises en jeu. L'Arema n'a obtenu « que » seize mairies, toutes des communes rurales. Le Rassemblement pour le parti social-démocrate (RPSD) et le Rassemblement pour le parti social-démocrate *Vaovao* (RPSD *Vaovao*) ont placé une dizaine de maires chacun. De son côté le Leader *Fanilo* réalise un score de 58 maires. Par ailleurs, le phénomène de l'ascension fulgurante du parti présidentiel s'est encore vérifié lors des dernières consultations populaires. Le *Hery vaovao ho an'i Madagasikara* (HVM) arrive en tête avec 814 maires.

**ALPHONSE TOTO**, vice-président du Leader *Fanilo*, reconnaît que les « grands » partis « s'effritent ». « *Nous assistons à une sorte de syndrome des grands partis, en proie à un problème de leadership* » – selon ses termes – pour décorifier le mal qui ronge les partis des trois premières Républiques. Un autre cadre d'un parti historique va dans le sens de l'analyse d'Alphonse Toto. « *Nous faisons face à la personnalisation des formations politiques. Le fondateur, qui finance le parti, reste à la tête de celui-ci tout au long de sa carrière politique. Il ne veut pas passer la main. Quelquefois, la direction de la formation politique est confiée aux membres de sa famille après sa retraite politique* », croit-il savoir. « *Dans la plupart des cas, les dirigeants à la tête des partis demeurent inamovibles. Les relèves se font à l'intérieur de la famille du chef décédé ou « retraité », comme montre l'exemple des partis PSD, MONIMA et AKFM-Renouveau. Même si le « père » fondateur du parti se retire, il devient président d'honneur et/ou reste le « bailleur » du parti* », soulignent Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison et Jean-Aimé Raveloson dans

leur *Policy Paper* «Les partis politiques malgaches à travers les régimes et gouvernements successifs» (2011). «Selon le phénomène de la transhumance, la plupart de leurs adhérents et dirigeants ont migré ailleurs», observe André Rasolo. À l'exception de l'AKFM et du MFM, les «grands» partis, connaissent à peu près le même trajectoire. L'Arema, l'UNDD, le *Tiako i Madagasikara* (Tim), le *Tanora Malagasy vonona* (TGV) ou encore le HVM ont été créés pour soutenir le chef de l'État, sans parti lors de son accession au pouvoir. Une telle pratique a pour inconvénient de rassembler des personnalités politiques, qui n'ont pas de vécu politique commun, dans la quête et dans l'exercice du pouvoir. L'absence de conviction idéologique, au moindre vacillement, conduit à l'affaiblissement de la formation politique. L'UNDD apprend à ses dépens cette ascension fulgurante, suivie d'une chute vertigineuse. Les partis «historiques», de la première et de la deuxième Républiques ont du mal à renouveler leurs cadres. L'Arema est dirigé par son Secrétaire national, Simon Pierre, qui fait



Manandafy Rakotonirina, le leader du MFM, «dinosure» politique constamment à la recherche de seza



### partis politiques, l'application de la loi fait défaut

La loi n°2011-012, relative aux partis politiques, évoque des critères précis sur les conditions d'existence légale d'un parti politique. L'on constate pourtant que bon nombre des dispositions sont foulées aux pieds. Adopté par les parlementaires de la Transition, le texte entend corriger les dérives de l'ordonnance n° 90-001 du 09 mars 1990. Cette loi affiche une volonté de «professionnaliser» la pratique politique. Elle réserve les activités politiques aux partis politiques. Ce qui se traduit par l'obligation pour tous les partis existants de régulariser leur statut. En effet, dans son exposé des motifs, il est indiqué que «désormais, la professionnalisation de la politique est de mise, de façon à réserver l'exercice des activités politiques aux seuls partis politiques légalement constitués (...)». En d'autres termes, aucun parti illégal ni candidats indépendants ni associations ne devraient avoir leur place sur l'échiquier politique. Or, aussi bien durant les élections présidentielles,

législatives que communales, l'on a constaté la présence de beaucoup de partis qui n'ont pas rempli ces critères exigés par la loi ainsi que celle des candidats indépendants. Toutefois, si la Loi sur les partis est claire dans une volonté de légalité, elle reste évasive dans certaines de ses dispositions. Elle est ambiguë quant aux mesures à prendre en cas de manquement à certaines obligations. On peut prendre l'exemple des articles 10 et 11 qui parlent des conditions d'existence et des responsabilités des partis. Telle que la nécessité pour un parti de disposer d'un «d'un programme politique comprenant un volet éducation civique et développement». Ou encore de contribuer, à travers ses objectifs et activités au «rejet de la violence et de la contrainte comme moyen d'expression, d'action politique, d'accès et de maintien au pouvoir». Sur papier, cette loi est un saut qualitatif dans la pratique politique. Sur papier seulement...

----- K.Z.

partie des fondateurs de la formation politique en 1976, même si Ange Andrianarisoa, membre du comité directeur, soutient le contraire.

**POUR ANDRÉ RASOLO**, Madagascar «fonctionne avec un multipartisme éclaté et désordonné». Le professeur en sociologie politique arrive à une conclusion selon laquelle la multiplication des «micro-partis sans idéologie et sans formation des cadres (...) est à la racine de l'instabilité politique. Une multitude de petits partis et d'associations à caractère politique existent avec moins de 1% de couverture territoriale. Ces partis-clan brouillent le paysage politique, et maintiennent le caractère superficiel et fragile de tout le système politique», déplore-t-il. En effet, le délitement des «grands» partis fait la part belle au phénomène «indépendant», né après la transition de 1991. Des personnalités issues du secteur privé, une alternative à la défaillance des partis, percent au niveau local et font désormais partie du paysage politique au Parlement. Ces électrons libres font naître une autre pratique, surtout à l'Assemblée nationale, à savoir la majorité à «géométrie variable». Ange Andrianarisoa plaide une circonstance atténuante pour sa formation politique. «Les membres du parti avaient fait l'objet de chasse à l'homme après la crise politique de 2002. Nous ne pouvions même pas nous montrer en public. Ce qui avait paralysé l'appareil politique», soutient l'ancien président de l'Assemblée nationale. Des absences sur la scène



Mohamed RACHIDY  
Coordonnateur national du Hvm

## “ le projet du HVM a séduit les politiciens.

REGARD DU CONSEILLER À LA PRÉSIDENTE SUR LA SITUATION DES FORMATIONS POLITIQUES À MADAGASCAR

**D’après vous, comment expliquer cette grande transhumance politique qui se fait au bénéfice du parti au pouvoir, le HVM ?**

Je pense que si les politiciens sont séduits par le parti, c’est grâce au projet de société qu’il véhicule. Ce programme attire l’adhésion des personnalités politiques. Il a été mué en Plan national de développement (PND), outil par

excellence servant la Politique générale de l’État (PGE). Ces différentes considérations ont présidé à la conception et à l’approche retenues lors de l’élaboration de ce cadre stratégique et du Plan de mise en œuvre (PMO) qui en a découlé.

**Quel est votre point de vue sur l’asphyxie des grands partis (Arema, Leader Fanilo, MFM, etc.)?**

J’estime que si ces partis sont à l’agonie, c’est qu’il y a une part d’idéologie et de programmatique. Je pense que si les membres désertent les rangs de ces partis, c’est à cause de leur ligne direc-

trice qui ne suscite pas leur adhésion à 100%. Cela rend ces formations politiques très fragiles. Souvent, ce sont les personnes à la tête du parti qui attirent, non pas l’idée ou le programme. Je ne pense pas que le HVM soit le parti le plus puissant de l’île mais il fait l’effort d’y arriver. C’est une démarche à long terme et nous essayerons de nous imposer dans toutes les élections ultérieures. Cela demande bien évidemment une grande préparation.



Hilda Hasinjo

électorale, qui, selon, lui, sont «préjudiciables» pour le parti. Entre-temps, la consigne de boycott des scrutins, lors de l’exil de Didier Ratsiraka, n’a pas non plus aidé le parti à se maintenir sur la scène politique. La gestion de la sortie de crise politique de 2009 n’a pas permis la consolidation des partis politiques. La recherche de l’«inclusivité» et le système des «mouvances», montées de toutes pièces, faussent les rapports des forces politiques réelles sur le terrain, en faveur d’hommes politiques opportunistes de tous les bords (ou de tout bord).

**EN 2013, LE CALENDRIER ÉLECTORAL**, imposant le jumelage du deuxième tour de la présidentielle avec les législatives, devait contraindre les partis et les candidats à s’allier dès le premier tour de la course à la magistrature suprême. L’adoption de la Loi sur les partis, devait déblayer le terrain en vue d’un regroupement des partis foisonnants. Mais l’absence de partis forts, conjuguée avec l’inexistence d’une alliance politique, autour d’un projet politique concret, a eu raison de l’objectif escompté. Le candidat Hery Rajaonarimampianina n’avait pas de liste de can-

didats présentée aux législatives pour le soutenir. L’actuel Président de la République avait esquivé la question relative aux futures difficultés qu’il rencontrerait en cas d’élection. Un scénario qui, finalement, lui joue un mauvais tour dès l’entame de son mandat. Il a fallu la persistance du phénomène «indépendant» pour avoir raison de la tentative de regroupement des partis, remettant au goût du jour un échiquier politique indescriptible et imprévisible. L’impact de cette situation est immédiat pour le régime Rajaonarimampianina. Le chef de l’État, qui n’avait pas de parti et de liste de candidats aux législatives, a dû faire face à une Assemblée nationale hétéroclite, loin d’être acquise à sa cause. Une situation qui a débouché sur une crise presque permanente pour le pays.

**L’ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL** n’aide pas à redresser la situation. La tergiversation dans l’instauration de l’opposition institutionnelle ne favorise pas, entre autres, la clarification du paysage politique. Les dispositions concrètes concernant le financement des partis n’existent pas non plus. Il faut ajouter à cela l’interprétation par la Haute cour constitutionnelle (HCC) de la

notion de «mandat impératif», contribuant à handicaper la marche vers la structuration des partis. La décision de la juridiction constitutionnelle de baser celle-ci sur le rapport de l’élu avec ses électeurs et non à son parti, rompt pratiquement le lien entre le parlementaire et sa formation politique. Le non-respect des consignes des états-majors politiques par les députés lors des votes des lois à l’Assemblée nationale fait partie des conséquences de cette situation, affaiblissant les formations politiques. Pour Mohamed Rachidy, Coordonnateur national du HVM, la lente décadence de ces dernières est à mettre à l’actif de l’idéologie (voir encadré). André Rasolo prône l’«urgence de l’établissement d’un cadre juridique précis, cohérent et appliqué par tous sur le financement des partis et des campagnes électorales. L’égalité des chances des candidats aux compétitions électorales passent par là. C’est une des conditions de la stabilité politique et du bon fonctionnement des élections démocratiques», plaide le professeur en sociologie politique. Il suggère également le regroupement des formations politiques «en quatre ou cinq fédérations de partis politiques». **P**

# rivo rakotondrasanjy, humaniste, par essence

**Défenseur de l'entrepreneuriat, Rivo Rakotondrasanjy aime cultiver les plantes du développement local. Portrait de cet entrepreneur au verbe et à la niaque uniques.**



Andriamanambe Raoto



Toky Rajaona

« **A** h vous parlez du projet de transformation du manioc en carburant! C'est simple, vous continuez tout droit et à votre droite, vous verrez une maison assez singulière », apostrophe un quadragénaire. À quelques mètres effectivement, le calme du petit hameau d'Amboanjobe est rompu par le bourdonnement des générateurs, garants du fonctionnement des installations du projet Obio Hamy.

## PARCOURS

Les gens sont plutôt amusés par cette douce utopie née de l'imagination fertile d'une femme, Ando Rakotomalala. Mais dans ces cuves en acier inoxydable sommeille peut-être l'indépendance énergétique des foyers malgaches et la bouée de sauvetage de l'environnement. En effet, 250 000 ha de forêts disparaissent à Madagascar chaque année à cause du charbon et du bois de chauffe. Rivo Rakotondrasanjy nous accueille devant les rutilantes cuves. Il a fait du projet de Ando Rakotomalala le sien. « *Le moteur qui sert à broyer les maniocs ont été conçus par des sortants de l'Ecole Polytechnique de Vontoronona et nous travaillons avec des étudiants en biochimie issus de l'Université d'Antananarivo* », annonce-t-il fièrement. Il l'avoue lui-même, Obio Hamy est un condensé de son parcours personnel et professionnel, fait de passion, de niaque et de persévérance. L'objectif est de produire de l'éthanol domestique à base de manioc. « *Le projet est né de l'idée de Ando Rakotomalala. Ensuite, moi-même et Zo Razanamasy s'y sont greffés. Le manioc pousse n'importe où dans l'île. Cette plante est très résistante. Elle peut se développer sur les surfaces arides sur les Hautes terres centrales par exemple. Nous ambitionnons de produire près de 5 000 l de biocarburant d'ici 5 ans* », lance Rivo Rakotondrasanjy.

## RELANCE ÉCONOMIQUE

Bien avant cette aventure Obio Hamy, l'homme était déjà une figure bien connue du milieu de l'entrepreneuriat. Il a endossé plusieurs costumes : Vice-Président du Jeune patronat de Madagascar (JPM), Vice-Président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA), Secrétaire général du Fivondronan'ny mpandraharaha Malagasy (FIVMPAMA), etc. Il a jonglé avec succès avec ces rôles. C'est peut-être un relent de son passé de footballeur sous le maillot de l'As Saint-Michel, une équipe emblématique des années 70. Il a écumé toutes les catégories d'âge des « *nerazzurri* » avant de raccrocher les crampons en 1996. Jusqu'à présent, l'homme se passionne pour le ballon rond. « *C'est à l'image de la géopolitique actuelle* », esquisse-t-il avec sourire. L'ancien président du Collège industrie de la CCIA exprime également ses talents sur le terrain des réseaux sociaux. Omniprésent sur Facebook, il n'hésite pas à lancer des piques acerbes ou à louer une initiative avec détachement et un humour grinçant. Il a créé le groupe « *Débattons de la relance économique* » qui est actuellement à près de 4 800 membres. Cette plateforme est assez différente des autres. Les discussions volent souvent bien haut avec des propositions concrètes et des questionnements pertinents.

## LEGS

« *J'ai lancé le groupe le 5 décembre 2013. Le régime de la Transition avait fait appel aux citoyens, aux économistes et autres pour formuler des idées sur la relance économique de Madagascar. Malheureusement, les événements ont pris une tournure différente. J'ai décidé de publier mes propositions sur la page qui est devenue *Débattons de la relance économique** », se souvient Rivo Rakotondrasanjy. À sa manière, la création de ce groupe sur Facebook est une « *pièce levée* » pour concrétiser un de ses motto : la liberté de pen-

ser. C'est un legs de ses 15 années passées au sein du collège Saint-Michel, l'un des établissements les plus réputés de la Grande île. L'agnostique convaincu qu'il est – il déclare avoir décroché avec le christianisme en classe de troisième – ne cessera pas de faire référence à cette éducation jésuite qu'il a reçue. « *Les Jésuites m'ont appris l'humanisme. Ils m'ont surtout inculqué la liberté de choisir* », affirme notre interlocuteur. Rivo Rakotondrasanjy a « *foi* » au développement du pays. « *Nous pouvons développer notre économie à partir d'une bonne structuration et d'un paysannat fort. Les fonds souverains nous privent d'une partie de notre indépendance. Il faut que nous croyions à nos ressources propres* », soutient Rivo Rakotondrasanjy. Au fond, le développement est comme la religion, il faut croire et agir en conséquence. **P**

## en 5 dates

**1977** | rencontre avec Mahaleo au cinéma Mahasoia; il deviendra un fan inconditionnel du groupe

**1983** | il remet en cause la chrétienté et, depuis, il défendra ardemment la laïcité de l'État

**1997, 2000 et 2006** | naissance de ses enfants

**2013** | création du groupe sur Facebook « *Débattons de la relance économique* »

**2015** | création de Obio Hamy, un projet qui vise à transformer le manioc en biocarburant



OËIO HAMU



Toavina Ralambomahay



Catmouse James

## syndicalisme

# Lien non-assumé entre syndicat, société civile et politique

**À Madagascar, le discours de la société civile, dont les syndicats, plaide pour une étanchéité totale entre le monde « civil » et le monde « politique ».**

**L**également, presque partout dans le monde démocratique, les syndicats n'ont pas le droit de faire des revendications qui dépassent leur corporatisme. Mais au sens large de l'acception, c'est tout le contraire.

**CE SONT LES SYNDICATS** et les syndicalistes qui ont créé le Parti Travailleiste anglais. Leur lien est carrément organique. Le syndicat a des quotas dans le bureau du PT, un quota dans les investitures, des cotisations à honorer, etc. Les liens entre la CGT (France) et le Parti Communiste sont intimes. Friedrich Ebert connu comme un président de la République n'était-il pas un syndicaliste? Paul Bérénger, premier ministre, chef de l'opposition est (ou a été) un syndicaliste. À Madagascar, sans la CGT, il aura été beaucoup plus difficile pour les Malgaches de recouvrer leur indépendance. Parce que sur la voie de toutes revendications (sociales), il n'y a qu'un seul moyen pour le voir aboutir: la politique. Si le syndicat ou la société civile s'époumonent à revendiquer sans s'organiser de voter pour ceux qui promettent de les exécuter en politique – ou ne s'organisent pas pour avoir des candidats aux élections – alors c'est peine perdue.

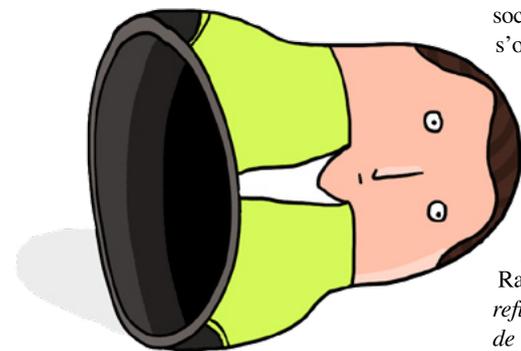
**ET POURQUOI LES SYNDICATS** (la société civile en général) n'osent pas s'engager? Nous proposons la réponse d'Erick Rabemananoro: «*la société civile, (...) est (...) le refuge de partis politiques qui n'ont pas le courage de s'armer comme tels, et préfèrent s'enregistrer sous le régime d'association (...)*<sup>1</sup>». Aujourd'hui, force est de constater que la société civile fait de la politique sans se l'avouer. Elle est à l'origine

de lois extrêmement bonnes comme l'abolition de la peine de mort, le droit des femmes malgaches à transmettre la nationalité dans tous les cas. Elle présente des candidats à des postes politiques et gagne. Elle occupe des postes politiques sans jamais avoir auparavant assumé faire de la politique. Elle est considérée par la Communauté internationale: reçue par le SG des Nations unies Ban-Ki Moon – quand Kofi Annan recevait encore l'opposition à son passage à Madagascar – et est financée par les bailleurs de fonds (UE, BAD, JICA, Banque Mondiale...).

**IL Y A MÊME DES LOIS** qui offrent officiellement des postes politiques à la société civile. Cela a commencé en 1991 avec le poste de Secrétaire général de la Haute autorité de l'État à la FFKM (Confédération des églises chrétiennes) et, aujourd'hui, dans plusieurs institutions comme la Commission électorale, la Haute Cour pour la démocratie...

Mais pire, il y a des lois qui excluent à des postes dans les institutions citées ci-dessus (lorsqu'ils sont nommés par la Haute cour constitutionnelle, les chambres du parlement, etc.), et même dans l'administration publique, les citoyens qui ont une carte de membre de parti. Ce qui n'encourage absolument pas à l'engagement politique. Il y a même des institutions privées (associations, entreprises) qui refusent à un citoyen de l'engager s'il est politiquement partisan. Le cas des syndiqués, à qui on refuse un emploi, n'est plus à rappeler ou des entreprises qui refusent d'avoir des employés syndiqués. Bref, dans une totale aberration encouragée par tous, c'est la victoire de la société civile et la fin du combat politique. **P**

<sup>1</sup> dans *Nota Bene*, juin 2012, Banque mondiale



## Solidarnosc

Le 31 août 1980, en pleine guerre froide, des accords sont signés à Gdansk. Ce sera un petit pas pour le Bloc de l'Est mais un pas de géant dans l'Histoire. Les accords de Gdansk autorisaient pour la première fois un syndicat libre, Solidarnosc, en plein cœur du bloc de l'Est. L'emblématique Lech Walesa, co-fondateur de *Solidarnosc*, a été l'un des premiers à avoir porté une estocade au communisme et il a participé pleinement à l'effondrement intérieur de ce système en Pologne. Cette figure emblématique du syndicalisme polonais s'affranchira de l'influence de l'URSS à partir de la fin des années 1970 et présida la destinée du pays de 1990 à 1995. Il fut récompensé par le prix Nobel de la paix en 1983.

## Trades union congress

Le *Trades union congress* (TUC) ou Confédération syndicale britannique, a été créé en 1868 lors du congrès de Manchester. Il réunit diverses associations dont des Bourses du travail, des fédérations syndicales et des mutuelles ouvrières. En 1900, le TUC décide de mettre sur pied un Comité pour la représentation du travail (*Labour representation committee*). Le 14 février 1906, ce comité - qui promeut l'unification des organisations de Gauche - se transforme en *Labour party* qui est aujourd'hui l'un des deux principaux partis du Royaume-Uni avec le Parti conservateur et obtenu 9 législatures de Premier ministre. Pour le TUC, la création du parti était une volonté d'agir sur le plan politique.

## Confédération générale du travail

La Confédération générale du travail (CGT) est un syndicat de salariés français créé le 23 septembre 1895 à Limoges. La CGT est née de la volonté des salariés de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts, face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir... La CGT revendique aujourd'hui 688 000 adhérents. C'est l'une des plus puissantes confédérations dans l'Hexagone. Son accointance avec le Parti communiste français (PCF) est indéniable même si des frictions ont eu lieu ces dernières années. Le PCF attachait une importance singulière à la présence privilégiée de ses militants au sein de la CGT.

## Confédération syndicale internationale

Fondée en 2006, la Confédération syndicale internationale (CSI) ou International trade union Confederation (ITUC) est la première organisation internationale syndicale en termes d'organisations affiliées et d'adhérents. Elle a remplacé au pied levé la Confédération internationale des syndicats libres. La CSI est issue du rapprochement mené depuis les années 2000 entre la Confédération internationale des syndicats libres et la Confédération mondiale du travail et un « groupe de contact » d'organisations non affiliées rassemblant entre autres CGT française, CTA argentine et l'OPZZ polonaise.



aides au développement

# Madagascar, orphelin des donateurs

**Simon Allison, un journaliste sud-africain, déplore le peu d'attention que porte la communauté internationale sur la situation humanitaire de la Grande île.**

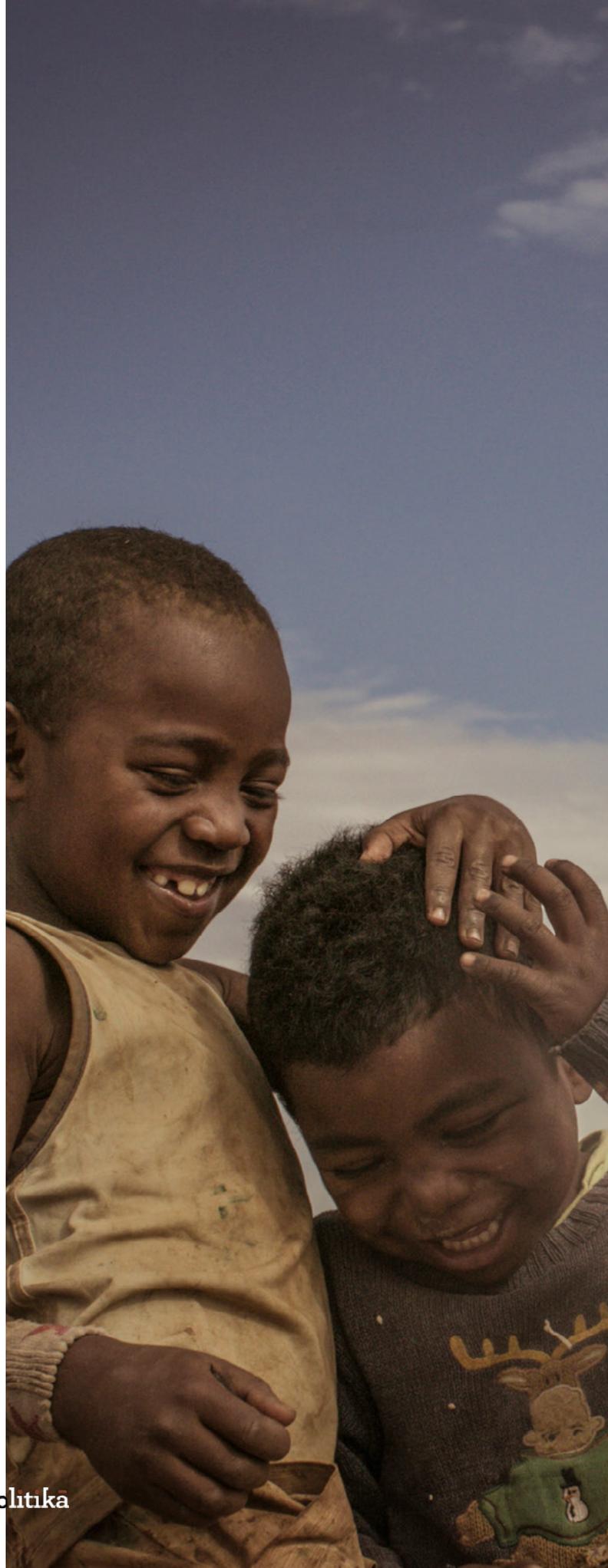


Simon Allison - ISS

**M**adagascar est connu dans le monde entier. Chaque fois que le nom de cette quatrième plus grande île de la planète est mentionnée, la plupart des gens pensent à une biodiversité étonnante, des lémuriens ou au film d'animation du même nom. Peu de gens sont informés sur les sécheresses à Madagascar, les inondations, sa population qui souffre de malnutrition chronique ou de son système de santé dysfonctionnel. Peu de gens savent que c'est l'un des pays les moins avancés dans le monde ou que sa situation humanitaire est l'une des plus graves.

**CELA N'A RIEN D'INHABITUEL.** La lassitude envers la pauvreté est réelle, et il est difficile de mobiliser quiconque en dehors de la communauté du développement pour le destin des pays africains pauvres. Même à cette échelle, Madagascar est un outsider. Au sein de la communauté du développement, la Grande île continue d'être négligée. Au mois de septembre dans un hôtel de la capitale, Antananarivo, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a réuni des journalistes étrangers pour discuter du problème. L'argument principal est que Madagascar est un «*donor orphan*» («orphelin des donateurs»): un pays qui devrait obtenir beaucoup d'aides au développement, mais qui ne le reçoit pas. Ceci est une source de frustration pour de nombreux travailleurs humanitaires à Madagascar, qui confient – secrètement – que leur siège ne réagit pas toujours. L'échelle de la crise humanitaire à Madagascar est dramatique. Selon l'UNICEF, les 23 millions habitants de l'île ont un accès à l'eau et aux services sanitaires restreint. À peu près la moitié de la population locale pratique la défécation à l'air libre. Les taux de la mortalité néonatale et de la mortalité maternelle sont en train d'augmenter. D'ailleurs, le pays se classe en quatrième position mondiale par rapport à la situation de malnutrition.

**UN ENFANT SUR QUATRE** ne va pas à l'école et seulement un tiers de ceux-ci termine l'école primaire. Un climat défavorable provoque souvent des situations d'urgence: il y a eu des inondations dévastatrices dans une



partie du pays au début de l'année, et une sécheresse encore plus dévastatrice persiste dans une autre partie de l'île. En plus, le pays est frappé régulièrement par des cyclones (c'est le cinquième pays le plus touché par ces phénomènes). Le gouvernement, sans moyens, n'a pas beaucoup de réponses à porter à ces enjeux humanitaires. Malgré cela, l'aide internationale pour Madagascar est en baisse depuis quelques années; et il y a peu de signes que cela change. Plusieurs théories peuvent expliquer cette apparente négligence. Premièrement – et la plus évidente – la situation géographique: Madagascar est une île au milieu de l'océan Indien, ce qui signifie qu'elle n'a qu'un faible intérêt géostratégique pour la plupart des pays donateurs. Elle n'est pas sur la ligne de mire d'un grand conflit, le pays n'est pas à l'intersection d'une route commerciale importante et il n'y a pas de vastes réserves de pétrole. D'ailleurs, l'océan empêche les problèmes malgaches d'atteindre les pays voisins. Justement, parce qu'il n'y a pas de pays mitoyens. L'océan isole Madagascar du reste du monde.

#### MADAGASCAR EST UN «ORPHELIN DES DONATEURS»

- un pays qui devrait recevoir beaucoup d'assistance, mais ne le reçoit pas. Deuxièmement, à cause de sa situation géographique et de son histoire, la Grande île est membre de trop d'organisations régionales. Parmi elles, la *Southern African development community* (SADC), l'Union Africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Commission de l'océan Indien (COI). Chaque organisation est en partie responsable dans l'île. Souvent, elles ont des approches différentes, pas nécessairement complémentaires, pour ses problèmes. Une autre théorie est que la nature des crises à Madagascar ne favorise pas une intervention des bailleurs. C'est plus facile de justifier financièrement une situation urgente de conflit, ou des cas de catastrophes à grande visibilité comme les tremblements de terre et les tsunamis, ou les cas d'épidémies très graves comme l'Ebola ou le VIH/SIDA. Les problèmes de Madagascar semblent être moins «sexy». La malnutrition chronique, qui touche 47% des enfants malgaches de moins de cinq ans, est une crise en grande partie invisible, parce que les dommages qu'elle inflige sont souvent à l'intérieur du cerveau des enfants. Cela ne se prête pas à des images déchirantes. Il est à noter, dans ce contexte, que l'engagement international le plus marqué envers Madagascar a été les efforts de médiation de la SADC, qui a été conçu pour répondre à la crise politique déclenchée par le coup d'État de 2009 et non pour réagir à la crise humanitaire.

**DAVID ZOUNMENOU**, chercheur à l'Institut d'études sur la sécurité (ISS) attire l'attention sur un autre facteur. «*La géographie ou même les aspects linguistiques pourraient avoir quelque chose à voir avec l'apparente négligence envers les questions humanitaires de Madagascar. Cependant, nous pouvons ajouter que, encore une fois, le pays est victime du « syndrome de négligence post-crise », où l'attention internationale diminue une fois qu'il y a une élection pour rétablir un semblant de normalité dans les zones de conflits*». Les élections de 2013 ont clos, de manière palpable, le chapitre

sur quatre années de crise politique, déclenchée par le coup d'État de 2009, bien que le nouveau président Hery Rajaonarimampianina ait peu agi depuis pour résoudre la crise humanitaire. De nombreux bailleurs ont également été effrayés par la crise elle-même, ou découragés par les sanctions imposées à Madagascar à la suite du coup d'État. Le statut de Madagascar comme «orphelin des donateurs» soulève également une question plus générale: comment les bailleurs différencient-ils les pays qui sont frappés par une crise et qui sont en compétition pour leur attention? Que considèrent-ils dans les jugements de valeurs pour déterminer qui reçoit de l'argent et de l'attention, et qui n'en reçoit pas?

**LA VIOLENCE A UN PLUS GRAND INTÉRÊT MÉDIATIQUE**, que les catastrophes humanitaires plus lentes. Des indices peuvent être tirés d'une autre profession qui fait des jugements similaires, souvent sur les mêmes situations: le journalisme. Diverses «crises» rivalisent pour attirer l'attention en première page et les correspondants étrangers doivent travailler dur pour convaincre leurs

éditeurs de mettre de côté des ressources pour des voyages. David Smith, correspondant en Afrique pour *The Guardian*, a déclaré à l'ISS (Institut d'études sur la sécurité) qu'aujourd'hui une multitude de facteurs décide ce qu'il couvre, ou non. Inutile de dire que Madagascar ne fait pas souvent l'affaire. *The Guardian* s'adresse principalement à un public britannique, et les liens historiques jouent un rôle important dans les décisions sur le contenu. Le Zimbabwe, par exemple, reçoit beaucoup d'attentions. Le facteur coût est important, donc les voyages vers des lieux excentrés comme Madagascar sont généralement difficile à justifier. La nature de la crise joue aussi un rôle: même si cela ne plaît pas, la violence jouit généralement d'un plus grand intérêt médiatique, que les lentes catastrophes humanitaires.

**EN D'AUTRES TERMES**, toutes les crises ne sont pas médiatisées au même degré. Et, plus important encore, le niveau d'attention qu'une crise reçoit n'est pas fonction de sa gravité. Cela a des implications majeures pour les journalistes, les chercheurs et les professionnels du développement. Il est clair que les titres ne sont pas un guide fiable pour l'importance des crises, soit politiques ou humanitaires, comme ne l'est pas non plus l'attention des donateurs. Pour mieux comprendre notre monde – pour distribuer l'attention et des ressources limitées de manière plus égale – nous devons regarder au-delà de ces critères. Jusque-là, l'attention portée à la crise humanitaire à Madagascar continuera à voler sous le radar, avec des millions de personnes touchées par cette négligence. **P**

Note des éditeurs: cet article est paru initialement le 5 octobre 2015 sur le site de l'*Institute for Security Studies* (ISS) sous le titre «*Sorry Madagascar, your problems aren't hot enough*». Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. Les bailleurs de fonds ont prêté une oreille attentive aux besoins de la Grande île comme en témoigne la FEC octroyée par le Fonds monétaire international. Le texte est une appréciation de la situation de Madagascar par ce consultant de l'ISS qui est une organisation africaine dont l'objectif est de renforcer la sécurité humaine sur le continent.

## Société **si vile** ?



Connue sous les plumes du « Texto de Ravel » dans l'Express de Madagascar, **Mbolatiana Raveloarimisa** revendique haut et fort ce qu'elle écrit. Engagée dans la promotion de la participation citoyenne, la naissance d'une société civile malgache forte et adepte des actions directes et non violentes, elle fait partie de plusieurs mouvements comme *Wake up Madagascar* ou *Liberty 32*. Elle est secrétaire exécutif de la coalition des radios pour la consolidation de la paix.

Les institutions - leurs fonctionnements et les personnes qui les administrent - ne sont que l'image fidèle de la société dans laquelle elles existent. En effet, nous tolérons des agissements et des manières de faire à chaque sphère de la société car nous y trouvons un quelconque profit ou parce que nous nous identifions indirectement à la pratique, aussi controversée soit-elle. Il est vraisemblable que la société décrie tout bas des agissements des tenants du pouvoir mais en réalité, quand l'occasion se présente, ce dernier referra les mêmes choses qu'il trouvait exécrables, ou du moins qu'il disait exécrables du bout des lèvres. On a tendance à dire qu'au fait, ce n'est pas les personnes qui sont mauvaises mais c'est le système qui le force à agir ainsi.

Au contraire, les systèmes perdurent pour la simple raison qu'ils conviennent à un grand nombre. Car si la majorité se sent vraiment concernée et ne s'identifie pas au système dans lequel elle vit, elle opérera une transformation immédiate pour se sentir maître de son élément. Bref, nous ne subissons que les tyrans que nous méritons ou qui nous conviennent. De tout temps, de toutes les sociétés humaines ou animales, les opprimés (par les personnes, des systèmes, des pratiques, etc.) se sont indignés. (...)

Les écrits sur la société civile malgache contemporaine sont nombreux. Comme d'autres dans d'autres pays, elle fait face à de multiples problématiques notamment les guerres de leadership et de représentativité. Il faut aussi le dire, nos sociétés

civiles sont devenues des outils de captation de financement venant des bailleurs de fonds. Il est indéniable qu'avec des fonds, il est plus facile de mettre en œuvre des actions et d'avoir plus de largeur dans le fonctionnement des organisations. Cependant, les financements sont devenus le leitmotiv et conditionnent l'existence même de ces initiatives lesquelles devraient pourtant être des actions plus citoyennes que lucratives. (...)

Comme les institutions, qui sont totalement en dysfonctionnement, l'état de la société civile malgache nous renseigne parfaitement sur ce qui se passe dans notre société, nos vies, nos personnes. C'est le gain de profits individuels qui est devenu plus important que la recherche du bénéfice commun. Les OSC se concurrencent au détriment des uns et des autres

alors que travailler ensemble et se coaliser pour faire force serait plus intéressant. Les personnes calquent simplement leur manière d'être au quotidien dans leurs manières de gérer les ONG et les associations.

Notre société civile inerte et avide de financements, est un tremplin pour se faire connaître sans pour autant oser se positionner. Peut-être parce qu'en tant que miroir de ce que nous sommes, elle cristallise notre indifférence par rapport aux abus qui se passent et par rapport à nos responsabilités quotidiennes. Elle nous renvoie notre image d'opportunistes, prêts à s'enrichir en faisant taire notre conscience car d'autres l'ont fait et le feront après nous. Finalement la société civile est devenue cette force qui se marchande car nous-mêmes n'osons pas aller au-delà de nos zones de confort pour lutter pour les vraies valeurs qui méritent d'être préservées.

Bref, la société civile est le simple reflet d'une société si vile. **P**

**[...] la société civile malgache [...] fait face à de multiples problématiques notamment les guerres de leadership [...]**



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur

*gestion publique*  
**Le Rwanda en tête**

Le Rwanda est classé 7<sup>e</sup> au niveau mondial et premier en Afrique, en termes d'efficacité dans la gestion publique selon le Rapport mondial sur la compétitivité (2014-2015). Une position qui est principalement due à la clarté et la transparence dans la gestion des comptes, ainsi qu'au libre accès des citoyens aux informations cruciales touchant les actions de leur gouvernement. Madagascar à la 30<sup>e</sup> place en Afrique et 130<sup>e</sup> mondial.



**Fonds pour la nature**  
 Les 27 et 28 juillet, un atelier régional du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la circonscription Afrique de l'Est s'est tenu à Madagascar. 14 pays membres y ont été représentés. Le FEM est le plus important bailleur de fonds pour les projets visant à améliorer l'environnement avec 30,6 milliards d'aide de cofinancement.



*tourisme*  
**Une reprise timide**

Le tourisme a contribué, en 2015, à 5,5% du PIB total de Madagascar et a représenté 585,38 millions de dollars de recettes en devises. L'année 2015 a enregistré l'arrivée de 244 321 non-résidents aux frontières, majoritairement des Français (25%) et des Italiens (9%). La nature est le principal atout de la Grande île avec un fort taux d'endémicité et la présence de la 3<sup>e</sup> plus grande barrière de corail au monde.

*automobile*  
**Un marché qui roule**

Le marché du véhicule neuf est une affaire qui roule malgré l'environnement économique difficile. La part des véhicules neufs augmente de 2,1 points en glissement trimestriel et représente 59 % des véhicules immatriculés au deuxième trimestre 2016. En revanche, la part des véhicules d'occasion baisse de 1,6 point par rapport à celle du premier trimestre 2016.



**Jirama, tension sur les hausses**  
 Les tarifs de la Jirama ne cessent de croître. En juin, la hausse a été de l'ordre de 10%. Le mois de juillet, les tarifs ont encore augmenté de 5%. Cette majoration fait partie des conditionnalités des bailleurs de fonds. Le redressement de la société est très difficile et nécessite des réformes.

**Douce relance**  
 Les actions pour l'augmentation de la production sucrière nationale se multiplient. Les unités de production de Brickaville et de Nosy-Be reprendront officiellement leurs activités d'ici courant 2017. Des mini-sucreries, semi-industrielles, implantées à Mahajanga II, Fort-Dauphin et Amboasary Sud pourraient produire près de 5 tonnes de sucre, par jour, pour 150 jours de campagne.

chiffres

**42** % de la part de marché mondial du girofle sont occupés par Madagascar

**200** millions d'ariary financement par district prévu par la LFI

**300** Mw la capacité de la nouvelle centrale de Sahofika



textile

# Le fil d'Ariane du développement

**Le textile revit avec la réintégration de Madagascar à l'accord commercial AGOA. Cependant, l'embellie est encore fragile. Tour d'horizon dans les mailles du secteur.**



Hilda Hasinjo  
Andriamanambe Raoto



Mamy Randrianasolo

**D**es petites mains s'affairent fiévreusement dans un atelier avec les bruits infernaux des machines comme bande-son. «*L'ouvrier malgache est qualifié et particulièrement habile. C'est une véritable satisfaction pour nous*», nous confie, ce Français chef d'une entreprise franche qui travaille avec les plus grandes griffes internationales.

**COMME CETTE USINE** sise à Ambatamaro, les entreprises

franches ont profité de l'abondance de la main-d'œuvre locale et d'une législation favorable dans le secteur textile pour s'implanter au pays. Néanmoins, de nouveaux horizons sont à explorer pour faire du textile le fer de lance de l'économie locale. «*C'est un levier de développement nécessaire mais pas suffisant*», tient à tempérer Holijaona Raboanarijaona, Président d'Émergence Madagascar, une organisation qui promeut l'émergence économique locale. Politiquement et économiquement, le retour à l'ordre

constitutionnel a permis au pays de retisser les liens rompus à cause des événements de 2009. En 2008, la Grande île était le premier exportateur de textile et d'habillements en Afrique. La crise a grevé les efforts accomplis jusqu'alors.

**LA RÉINTÉGRATION** de Madagascar dans l'*African growth and opportunity act* (AGOA) en 2014 avait été vécue comme une véritable délivrance qui devait éponger une grande partie du chômage minant le pays. Le secteur

textile est un relais de croissance qui peut induire un développement rapide comme l'expérience au Cambodge, au Vietnam ou au Bangladesh l'a démontré. 137 entreprises textiles sont actuellement implantées dans la Grande île. Cette dernière a la capacité d'en recevoir plus. «*Le textile a l'avantage d'offrir une technologie abordable. L'implantation des usines est facile. La main-d'œuvre abondante et malléable*», note le Président d'Émergence Madagascar. La Grande île doit développer un secteur textile transversal. Jusqu'à présent, selon le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) – qui regroupe 82 membres, dont la plupart sont dans le secteur textile –, 70% des matières premières utilisées à Madagascar sont importés. Pourtant, les régions Diana, Sofia et le Sud-est produisent du coton pour l'exportation.

**DEPUIS LE MOIS DE JUILLET** 2014, 23 entreprises implantées à Madagascar exportent vers les États-Unis. Néanmoins, les groupes asiatiques les plus puissants n'ont pas encore eu le courage de remettre leur machine en marche. Ils avaient quitté le navire en 2009. L'on serait donc tenté de penser qu'ils jugent que tous les feux ne sont pas encore au vert. Les indicateurs politico-économiques envoyés par le pays n'incitent pas à l'euphorie. Ce qui implique le nombre encore limité d'emplois générés. 30 000 postes ont été créés jusqu'au mois de mai 2016, selon les chiffres du GEFP. Le groupement ambitionne de porter à 200 000 ce nombre d'ici 2020. Pour ce faire, Madagascar doit mettre en œuvre certaines réformes. Selon Lindsay Whitfield, chercheuse et écrivaine, spécialiste des politiques industrielles de l'Afrique subsaharienne, «*c'est une question de politique et non de capital*». Il faudrait plus d'implication de l'État dans l'élaboration d'une «*politique de l'industrie textile*». Toutes les dimensions transversales doivent être considérées : matières

premières, formation technique de la main-d'œuvre, recherche sur la structure des marchés, etc.

**MALGRÉ LES BELLES** promesses cousues de fil d'or montrées par le textile, tout n'est pas rose. Le secteur est parmi les plus décriés quand il s'agit du respect de droit des travailleurs. Selon une étude menée en 2015 par la Fondation Friedrich Ebert, à la demande du syndicat industriel global IndustriALL, plus de 40% des employés des entreprises franches de textile sont privés des prestations sociales élémentaires et 25% des entreprises sont dépourvues de structures syndicales. D'après un

inspecteur du travail, plus de 50% des litiges portés au sein de l'inspection du travail sont en relation avec une entreprise franche de textile. D'où la nécessité de redresser d'urgence la situation en donnant la primeur à un travail décent qui passe par la priorisation de la sécurité sociale. Bien évidemment, les brebis galeuses sont minoritaires et les entreprises exemplaires sont légion. Du côté du patronat, l'on estime que l'appartenance de toutes les entreprises franches à une organisation patronale pourrait améliorer la situation. Ces efforts doivent être menés de front pour que le textile puisse continuer à tisser sa toile dans l'économie malgache. **P**

## **inégalité salariale prégnante**

Les politiques salariales des entreprises franches reposent essentiellement sur les objectifs de rendement. C'est un aspect qui rend les relations de travail conflictuelles. Des cas de discrimination envers les femmes, en matière de salaire, ont été constatés par une étude de la FES dans le secteur franc: le salaire maximum versé aux hommes est supérieur à celui des femmes au niveau de 48 % des entreprises.



## **IndustriALL, tisser les liens entre syndicats**



Promouvoir le travail décent pour tous les travailleurs, telle est la raison d'être des syndicats. C'est dans cette optique qu'IndustriALL est née. C'est la fusion de trois *Global Union Federation* (GUF) celle du secteur minier, du secteur textile et du bâtiment. La GUF est un rassemblement international mondial des syndicats d'un même secteur. Ce, dans le but d'être plus efficace grâce à une meilleure représentativité et aux partages d'expériences. En effet, la force de négociation d'un syndicat repose sur l'effectif des membres cotisants.

À Madagascar, quatre syndicats sont actuellement membres d'IndustriALL: le FISEMARE, qui opère dans les secteurs minier et textile, le SEKRIMA, l'USAM et le SVS. Dans cette perspective de promotion du travail décent à Madagascar, IndustriALL collabore avec la FES en apportant des appuis à la syndicalisation, à la négociation et en termes de formation/action, pour les différents syndicats membres. Un travail décent se définit comme respectant les droits, avec un revenu et une protection sociale adéquats et suffisants pour couvrir les besoins vitaux des travailleurs et de leurs familles. D'où la campagne pour le salaire vital, menée actuellement par les syndicalistes du secteur textile, habillement et cuir, appuyée par la FES et IndustriALL. Selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, «*le salaire vital est un droit fondamental*». La campagne menée par IndustriALL permettra d'asseoir ce droit. En 2013, le FISEMARE et IndustriALL, appuyés par la FES, avaient mené une étude sur le salaire de base minimal qu'un employé malgache devrait gagner. Une simulation avait été publiée dans l'ouvrage résumant la campagne. Elle a débouché sur un salaire vital de 2 millions d'ariary.

----- **K.Z.**

Eva Razafimandimby

# « Madagascar doit partir à la chasse aux grandes marques »

**Le Directeur exécutif du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) découd pour nous la santé économique du secteur textile malgache.**



Hilda Hasinjo



Gino Ramiadamahefa

## **politikā COMMENT SE PORTENT LES ZONES FRANCHES EN TEXTILE À MADAGASCAR?**

**eva razafimandimby** De mieux en mieux. Les derniers chiffres en notre possession indiquent que, rien que pour le marché américain – grâce à l'AGOA – durant le premier trimestre de 2015, nous avons enregistré une recette de 6 millions de dollars grâce à l'exportation textile. Durant la même période, en 2016, les chiffres sont évalués à 18 millions de dollars, soit une hausse de 300% en un an! Nous ne pouvons que nous en réjouir car le décollage tant espéré est sur la bonne voie. Certes, le marché européen est en faible régression, mais nous ne sommes pas pour autant pessimistes.

## **CE REBOND S'EST-IL TRADUIT EN CRÉATION D'EMPLOI?**

Dans le Doing business, le secteur textile est l'un des pourvoyeurs d'emploi par excellence. Ce qui signifie pour nous, acteurs dans le domaine, que nous accomplissons notre devoir en termes de création d'emplois. Mais il est clair que des efforts restent à faire, par exemple par rapport à l'amélioration des conditions de travail. La condition sine qua non pour intégrer le GEFP est l'inscription de tous les employés aux prestations sociales de bases, afin de leur garantir un travail décent. Mais il faut aussi savoir que sur 137

entreprises franches en textile, seules 75 sont membres du GEFP.

## **ACTUELLEMENT, 23 ENTREPRISES LOCALES SONT ACCRÉDITÉES PAR AGOA. CE N'EST PAS LE NOMBRE ESCOMPTÉ AU DÉBUT. POURQUOI CE RALENTISSEMENT?**

Pour pouvoir exporter aux États-Unis, dans le cadre de l'AGOA, il faut passer par de nombreuses étapes. Il faut se conformer à une bonne vingtaine de critères. Les dossiers des entreprises franches sont en cours de traitement, mais il va falloir plus de patience car les procédures sont longues. Mais d'un autre côté, il faut aussi prendre en considération le fait que beaucoup d'entreprises ne sont pas encore revenues sur le marché. Les firmes asiatiques qui détiennent une importante capacité d'investissement ne sont pas encore décidées à réenclencher la machine. D'où le ralentissement par rapport à ce qui était prévu au départ.

## **SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL, LA GRANDE ÎLE A AUSSI BEAUCOUP DE CONCURRENTS. QUELS SONT LES COMPORTEMENTS À ADOPTER POUR BIEN SE POSITIONNER?**

Il est temps maintenant que Madagascar parte à la chasse aux grandes marques. Une centaine de

griffes prestigieuses sous-traitent leur production dans les entreprises franches de par le monde. Madagascar n'en fait actuellement que très peu d'entre elles. Et nous nous attelons dans ce sens actuellement avec la mise en place de «*Origin Africa*». C'est un nouveau projet qui va permettre de partir à l'assaut des grandes marques en nous faisant connaître partout dans le monde en tant que pays à forte capacité dans la production textile. Bientôt, nous allons nous positionner dans l'agenda des plus grands acheteurs mondiaux.

## **POURQUOI EST-CE QUE LE PAYS N'A PAS PU SE POSITIONNER DANS CES SEGMENTS AUPARAVANT?**

Il y a de nombreux facteurs qui entrent en compte. Mais le plus important est que Madagascar est géographiquement éloigné des acheteurs potentiels. Ce qui désavantage le pays. Mais pour nous, c'est juste un challenge de plus à relever. Il va falloir trouver de quoi séduire les gros clients, en proposant des services sensiblement moins chers avec une qualité irréprochable. D'ailleurs, notre slogan au sein du GEFP est de «porter le savoir-faire malgache au cœur du marché mondial». Nous avons franchi plusieurs étapes dans ce sens mais les efforts seront continus. **P**



# Au cœur des **problématiques** du **secteur minier** à **Madagascar**



Anthropologue de formation, **Michael Randriamaniraka** a toujours travaillé auprès des communautés locales. Pour la RSE proprement dite, il a déjà travaillé pour les industries extractives, pétrolières et du secteur BTP à Madagascar. Activiste environnemental et culturel, il a un fort ancrage local. Il a développé un important réseau auprès de la société civile malgache. Il est actuellement Executive manager à CSR Advisor d'aequo.mg, un cabinet spécialisé dans les conseils et développement notamment sur les questions sociétales des entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable.

**P**arlons d'actualité, parlons d'acceptabilité sociale ou licence sociale à opérer. En cause, les problématiques actuelles au niveau de certaines exploitations minières dans la région de Soamahamanina, dans l'Itasy, le centre de la Grande île. L'affaire

Soamahamanina démontre encore une fois que l'enjeu majeur pour l'industrie extractive se situe à l'épicentre de l'acceptabilité sociale. Souvent, les opérateurs sont induits en erreur par leur propre négligence des aspects liés aux risques sociaux. Avoir un permis minier légal n'est pas garant de la viabilité des investissements dans le secteur minier.

À Madagascar, avoir les licences légales à opérer ne signifie pas que l'exploitation est viable et cautionnée. «*Aleo halan'Andriana toy izay halam-bahoaka*» (mieux vaut être haï par le roi que par le peuple): ou l'importance du bon voisinage à Madagascar. Dans le cas de Soamahamanina, bien que l'opérateur soit légalement autorisé à exploiter, force est de constater que le risque social de l'investissement a atteint un tel niveau que le climat social sur place est au bord de l'explosion sociale. La force ne résout rien sur du long terme, il est difficile de ne pas croire que l'investissement est compromis, ou du moins l'exploitation est bloquée momentanément. Ce qui causera certainement des pertes économiques pour l'exploitant. Ceci dit, il est toujours recommandé d'avoir les permis légaux mais aussi d'initier en même temps les démarches nécessaires pour avoir le «*Tso-drano*» ou bénédiction venant des communautés riveraines de la future exploitation minière.

Le «*teny ierana*» est la première étape de la stratégie de communication vers l'acceptabilité sociale. À Madagascar, au-delà du «refus non exprimé», le «non-dit» est signe de résistance. L'acceptabilité se cache derrière le non-dit. Comme elle est dynamique, elle n'est pas acquise une fois. Elle doit être gérée continuellement par les experts de chaque compagnie. Concrètement, que faire alors? Tout est «simple». En théorie, l'entreprise doit donc consulter la population et documenter son projet – y compris les technologies utilisées – dès les premières étapes de sa conception afin de pouvoir démontrer sa logique environnementale et sociale, et l'adapter. Les parties prenantes souhaiteront toujours comprendre les impacts et savoir de quelle façon la compagnie prendra en compte ces préoccupations.

**à Madagascar,  
avoir les licences  
légales à opérer  
ne signifie pas  
que l'exploitation  
est viable et  
cautionnée**

Ces dernières concernent, en premier lieu, l'environnement: diminution de la pression sur les ressources renouvelables et non-renouvelables, réduction de la pollution et des matières résiduelles, etc. Ensuite, les volets social et économique: création d'emplois durables dans la communauté d'accueil, distribution équitable de compensations adéquates par rapport aux impacts et équité intergénérationnelle, respect et intégration des divers groupes, etc. Dans la pratique, cette démarche nécessite beaucoup d'expertises en matière de mobilisation de connaissance locale et de mise en place de climat de confiance. La maîtrise des systèmes de communication locale («*teny ierana*») est une condition sine qua non. Négliger l'acceptabilité sociale dans son plan d'affaires signifie accroître ces risques sociaux. Les stratégies RSE doivent être basées sur les prérequis de l'acceptabilité sociale. C'est un travail d'expert professionnel qui accompagne les industriels pour sécuriser leurs investissements et impacter positivement sur la communauté locale. **P**

Article initialement paru dans le magazine Expansion Madagascar n°4



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur



conjoncture

Un rebond économique

escompté



Alain Iloniaina et Andriamanambe Raoto



Y.R.

**L'accord de 40 mois au titre de la Facilité élargie de crédits (FEC) a été obtenu. Au-delà de l'octroi des 304,7 millions de dollars, la décision devrait ouvrir d'autres perspectives économiques pour Madagascar.**

La croissance économique de l'année 2015 a atteint 3,1%. Elle est marquée par un léger recul de 0,7% du secteur primaire à cause des inondations et des dégradations des infrastructures durant les périodes de pluie.

### LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

de façade du pays résulte de la bonne performance du secteur secondaire. Malgré la baisse du cours des métaux sur le marché international, ce dernier a pu réaliser un saut de 7,3% grâce aux résultats des industries extractives (19,5%). Dans ce sens, cette année, la Grande île devrait gagner un point de croissance, selon les projections du côté étatique. Même si la prévision a été révisée à 4,1% contre les 4,5% initialement prévus dans la Loi de finances initiale (LFI). La croissance du PIB est en léger recul par rapport à 2014 et est tout juste au-dessus du taux de la croissance démographique (à peu près à 3%). Un petit sursaut économique sera attendu cette année, conséquence de la décision du FMI d'octroyer à Madagascar la FEC. Dans ce sens, une première tranche de 43,5 millions de dollars a été débloquée. L'Institution de Bretton Woods s'attend à une « mise en œuvre des réformes de manière rigoureuse et soutenue », selon Mitsuhiro Furusawa, Directeur général adjoint et Président par intérim. Madagascar a réalisé les trois actions préalables, conditionnant l'examen de son dossier par le Conseil d'administration (CA) du FMI. Il s'agit de l'adoption de la Loi de finances rectificative (LFR), de l'augmentation, en deux temps, des tarifs de l'électricité de la Jirama et le vote, par le Parlement, lors de la dernière session, de la loi établissant les « pôles anti-corruption ». Une condition sine qua non du Fonds. Un gap de 45 millions de dollars sur les recettes a pu être comblé, permettant la régularisation des dépenses en instance de paiement ainsi que l'augmentation de certaines dépenses prioritaires.

**LA FEC EST UNE FENÊTRE** qui s'ouvre pour le pays. « *La réalisation de l'augmentation des recettes via la hausse des dons et des aides – induits par l'obtention de la FEC – permet l'extension des dépenses* », analyse Hugues Rajaonson, économiste. Madagascar bénéficiera d'une aide financière, étalée sur trois ans avec un décaissement tous les six mois en fonction des réformes réalisées. Il s'agirait d'un signal envoyé aux partenaires techniques et financiers et aux investisseurs sur l'existence de surveillance régulière du Fonds pour éviter tous risques de dérapages et d'instabilité sur le plan macroéconomique et financier. L'accord avec le FMI devrait générer un effet catalytique sur les détenteurs des ressources financières. « *Dans ces conditions, le gouvernement doit respecter la LFR en honorant ses engagements de dépenses, et ne pas se limiter seulement au volume des recettes. Ce serait une erreur de restreindre les dépenses par le biais de leur taux de régulation* » prévient l'économiste. Bien sûr, le pays ne va pas passer, sans transition, de l'asthénie à la grande forme grâce à la FEC. Il s'agit surtout de maintenir le cap et de concrétiser les réformes promises notamment en matière sociale.

**CAR LE GOUVERNEMENT** a dû procéder à un recadrage macroéconomique et budgétaire avant le passage du dossier Madagascar devant le CA du FMI. À entendre Patrick Imam, représentant résident du FMI, la LFR 2016 « *comprend des mesures destinées à compenser la baisse des recettes fiscales* ». Il en est de même des mesures destinées à maîtriser les dépenses de transferts et de subventions tout en permettant l'augmentation des dépenses d'investissement ainsi que des dépenses dans les secteurs sociaux. « *Tout ceci a permis de contenir le niveau de déficit des finances publiques à un niveau soutenable* », explique-t-il. La FEC accompagne le programme économique pour la stabilité et la viabilité macroéconomiques, avec en filigrane la réduction

## la FEC pourrait générer un effet catalytique.

tion de la pauvreté et la croissance. Le Programme national de développement (PND) sera donc dopé par cet appui du Fonds. Les quatre principaux chantiers concernent l'élargissement des perspectives de croissance, l'accroissement de la marge manœuvre budgétaire, le renforcement de la gouvernance économique et la consolidation de la stabilité macroéconomique. Pour ce faire, le gouvernement devrait s'engager à mobiliser des recettes tout en établissant les priorités de ses dépenses. D'autres mesures sont prévues pour l'indépendance de la Banque centrale. **P**



loi au Parlement, les votes, en coulisse

Fin juin, 85 députés avaient adopté la LFR. C'était un enjeu majeur pour l'Exécutif dans l'objectif de bénéficier de la FEC. Le Rubicon fut franchi avec succès. Freddie Mahazoasy, député de Madagascar élu à Antsiranana et Vice-président de



l'Assemblée Nationale, nous explique le processus de vote au sein de l'Hémicycle. Les projets et les propositions de loi sont votés à main levée et en public. Tout projet de loi est initialement soumis à une commission technique qui en a la responsabilité. Puis, avec ou sans amendements de la commission, il fait l'objet d'un vote préalable au niveau de celle-ci. Ces travaux de commission sont également publics. De même que les votes préalables, « *sauf avis contraire du président de la commission, en général au moment de passer au vote* » explique notre interlocuteur. Ce n'est qu'une fois voté par la commission que le projet est transmis en séance plénière. « *Il est discuté avec l'ensemble des députés et défendu par le ministre concerné par le texte. Pour qu'un projet passe, il suffit d'une majorité simple, c'est-à-dire de l'accord de 50% des députés présents. Une loi organique nécessite une majorité absolue, soit l'accord de 50% de tous les députés élus* ».

Notons par ailleurs que le calendrier des travaux de commission est fixé selon un ordre du jour établi par le Bureau permanent, validé par le Conseil des présidents puis par l'Assemblée plénière. « *Les incidents sont généralement rares car l'on essaie toujours de trouver un consensus, que cela soit au niveau des commissions ou dans l'Assemblée plénière* » conclut Freddie Mahazoasy.

----- K.Z.



médias

# Les fards du Code de la communication

**Presque 15 années d'attente pour un accouchement au forceps. Les débats sur le Code de la communication ont été houleux, pour un texte qui ne recueille pas les suffrages. Décryptage.**



Andriamanambe Raoto



Mamy Randrianasolo

**L**e problème avec les tsunamis est que seuls les initiés peuvent déceler leurs signes avant-coureurs. D'abord, la mer se retire en dessous de son niveau minimum habituel. Par la suite, l'atmosphère devient pesante avant qu'une lame de fond n'emporte tout sur son passage. Cette image ressemble en tout point à l'épisode houleux de l'adoption du Code de la communication, avec les ravages que ce texte a causés sur son passage.

**AVANT SON ADOPTION POLÉMIQUE**, le Code a été considéré comme un véritable serpent de mer dans le monde du journalisme malgache. Les professionnels des médias désespéraient de voir un jour ce cadre législatif les régissant mis à jour. Petit flashback. Sortie des sombres années de socialisme, la presse libre et privée émerge au début des années 90. La libération des ondes intervient en 1992. Enivrés par cette liberté retrouvée, les stations radio/TV et les titres fleuriront, souvent dans la gabegie. «*Quand le premier média privé a vu le jour, le milieu de la presse se remettait déjà en question. En 1999, les rencontres et les réflexions entre journalistes sont devenues de plus en plus matures. Il fallait réagir avant de se*

*faire dépasser par les événements*», se souvient Nivo Ratiarison, Directeur de cabinet du ministère de la Communication et des Relations avec les institutions (MRCI), mais surtout journaliste dans le secteur public depuis 28 ans. Cela souligne que le besoin d'un texte de régularisation a émané des journalistes eux-mêmes.

**L'ENTRÉE EN SCÈNE DES MÉDIAS 2.0** a également bouleversé l'échiquier. Facebook et les réseaux sociaux sont devenus des exutoires pour un grand nombre de personnes qui se réfugie derrière l'anonymat permis par ces plateformes (voir encadré). Ce qui tend à rendre plus complexe le monde de la communication médiatique. Jusqu'alors, le cadre réglementaire du monde de la communication et de la presse était régi par la Loi n° 90-031 du 21 décembre 1990 sur la communication. Mis en place par l'exécutif, le texte n'a pas été adoubi par les journalistes. Depuis 1989, un certain nombre de projets de textes pour la refonte de la législation sur la liberté de la presse a été élaboré. Le système des Nations unies accompagnera fidèlement le processus durant ces 15 longues années. Plusieurs ateliers consacrés au Code ont été tenus mais n'ont abouti à aucun

résultat. Les débats entre les professionnels des médias et les dirigeants étaient en butte sur de nombreuses questions. Après la crise de 2009, il fallait accélérer la cadence. «*Il ne faut pas oublier que l'une des sources de la crise de 2009 a été la fermeture de la station Viva par Marc Ravalomanana*», glisse le Directeur de cabinet du MRCI.

**L'ANNÉE 2015 SERA CHARNIÈRE**. Une série d'ateliers, initiée par le MRCI et appuyée par le système des Nations unies à Madagascar, est organisée pour boucler la boucle. Ces organismes onusiens veulent s'assurer que «les normes et les standards internationaux soient respectés». Les journalistes des quatre coins de l'île ont été sollicités pour débattre de la mouture. L'atelier de validation finale a eu lieu à Antananarivo en avril 2015. Le ministre Vonison Andrianjato Razafindrambo déclarera notamment que «*nous souhaitons tous que les valeurs du journalisme, portées haut par nos aînés, soient redorées dans le cœur des Malgaches pour que nous ne soyons plus les derniers dans le développement de ce pays en prônant la justice, la transparence et le professionnalisme.*» À l'issue de l'atelier, où les

débats ont été parfois tendus, un texte est adopté. Gérard Rakotonirina, Président de l'Ordre des journalistes de Madagascar (OJM) exulte. «*Enfin, nous avons un document d'avant-projet de Code de communication validé par toutes les parties prenantes!*». En effet, chaque article a été revu, discuté et validé. L'adoption par l'Assemblée nationale est prévue durant la session du mois de mai 2015. Dans le milieu de la presse, l'on se congratule de cette avancée qui institutionnalise enfin la dépenalisation des délits de presse ainsi que d'autres dispositions novatrices. Le texte a été envoyé à l'Exécutif. Ce dernier l'a rangé au placard pendant de longs mois...

**APRÈS UNE PÉRIODE DE CALME PLAT**, le retour de bâton sera violent. En juin, le tsunami déferle. «*J'ai reçu un mail le 10 juin. En pièce-jointe était attachée la version du Code modifiée par l'Exécutif. J'étais tombé des nues*», raconte le Rédacteur en chef d'un quotidien. En effet, la version est sensiblement différente de celle adoptée lors de l'atelier de validation finale. Elle reprend

globalement les actes des ateliers nationaux mais avec des lacis de changements considérés comme «*liberticide*» par une frange des professionnels des médias. Certains articles sont très restrictifs. Même le conseiller aux Droits de l'homme auprès du PNUD, Omer Kalameu, ira de son petit commentaire. «*Non, ce Code de la communication n'est pas celui sur lequel on s'est mis d'accord l'année dernière*». «*Les changements ont certes été peu nombreux, si l'on raisonne en termes de nombre d'articles. Mais ils ont dénaturé l'esprit du texte. C'est devenu une loi qui musèle la presse*» explique une journaliste.

**QUI A EU LA MAIN LOURDE** ayant abouti à ces amendements? À peu près tous les ministres, à en croire les déclarations de Nivo Ratiarison. «*Suite au remaniement en 2015, les nouveaux ministres se sont planchés sur le texte. Chacun est allé de son amendement. Les dires des journalistes sans-ils des paroles d'Évangile que l'on ne peut pas modifier? D'ailleurs, rappelons que le gouvernement a l'initiative des lois*», tacle-t-il sévère-

ment. «*L'exercice de la profession de journaliste est organisé par la loi, mais pas par les journalistes*», a déclaré Hery Rajaonarimampianina au détour d'une interview. Interrogé sur ce point, Mohamed Rachidy, Conseiller du Chef de l'État, n'a pas voulu répondre aux questions. «*Cette prérogative que l'État s'arroge lui donne de fortes responsabilités, notamment en matière d'objectivité, sous peine de perdre sa crédibilité*» prévient Freddie Mahazoasy, député élu à Antsiranana. Pour Ilontsera, Observatoire des médias et de la communication à Madagascar, «*l'adoption du Code a fabriqué amertume, ressentiments, frustrations, esprit de vengeance... (Elle) a exacerbé les antagonismes et renforcé la défiance entre tous les acteurs*». Un risque assumé par l'Exécutif et la Présidence.

**LE TEXTE PROVOQUERA UN TOLLÉ** et attirera l'ire des journalistes regroupés, dans un premier temps, au sein du Mouvement pour la liberté d'expression (MLE) avant qu'il ne se disloque au détour des revendications politiques. Le Code inquiète les journalistes et émeut la communauté internationale ainsi que Reporter sans frontières (RSF). Les professionnels des médias décident de débrayer à travers des sit-in devant l'Assemblée nationale, des émissions ou encore d'autres coups d'éclat (La Une commune, «*enterrement*» de la liberté de la presse, etc.). Quant à la presse laudatrice du régime, elle applaudira la «*dépenalisation des délits de presse*» et critiquera le fait que le mouvement est teinté de politique. En effet, certaines «*figures politiques de la presse*» ont pris le leadership du MLE. Néanmoins, «*contrairement à ce qu'une partie de la presse a relayé, l'action a été spontanée et soutenue par les patrons de presse*», glisse un activiste. «*Ce projet a fait l'objet de débats houleux, parfois extrêmement techniques*» témoigne Freddie Mahazoasy. Les journalistes obtiennent un sursis auprès des parlementaires. Le 22 août, l'examen du projet de Code est reporté. Mais, dans la foulée, le Président enjoint les députés de plancher de nouveau sur le texte. Malgré la pression ainsi qu'une levée de boucliers à l'international, le texte est voté par seulement 18 députés le 14 juillet. La Haute cour constitutionnelle (HCC) abonde dans ce sens et entérine, sous certaines conditions mineures, la Loi 2016-029 qui régit dorénavant la communication médiatisée, avec les fards qui vont avec. Le mot de la fin a été pour le Président de la République, qui a reçu une délégation des journalistes à Iavoloha, le 23 août dernier. Pour lui, «*la loi sur la communication médiatisée. Elle sera promulguée. Le débat est clos*». P



## réseaux sociaux, exutoires pour tous

Que ce soit pour les activistes, les simples citoyens ou les spadassins zélés pour ou contre le régime - avec leur lot de faux comptes - Facebook et les autres réseaux sociaux sont devenus des outils incontournables. Usines à information ou machines à polémiques, ces plateformes s'affichent comme étant inévitables en l'espace de quelques années. Ils semblent bien partis pour le rester. C'est à travers ce réseau qu'on voit chaque citoyen exprimer librement, déverser sa colère ou partager un fait amusant. Chacun a sa façon d'exprimer ce qui donne un univers assez particulier et résolument désinhibé. Les opérateurs en téléphonie ont compris cet engouement local pour les réseaux sociaux. Ainsi, ils multiplient les offres commerciales afin de favoriser la gratuité de ces services devenus incontournables. Cela entraîne la profusion des comptes et de nombreux faux-comptes. Pour tenter de «*juguler*» ces écarts, le régime avait adopté en 2014 une loi très controversée avant de se rétracter. Deux

années après, les dispositions de la loi 030/2016 du 6 juillet 2016 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 2014-006 du 17 juillet 2014 sur la Lutte contre la Cybercriminalité ne sont pas mieux. En effet, si l'on se réfère à cette loi sur la cybercriminalité, tous les adeptes du franc-parler des réseaux sociaux devraient dorénavant tourner deux fois leur... clavier avant de s'attaquer frontalement un responsable étatique. Dorénavant, tous ceux qui s'aventureraient à publier des idées, des dessins, caricatures, montages audio ou vidéo risquent gros. De plus, désormais les citoyens n'auront aucune idée sur la disposition légale mise en application en cas de comparution devant le tribunal: le Code de la Communication ou la Loi sur la Cybercriminalité? Est-ce vraiment à cette Justice, particulièrement partisane, que les citoyens voudraient confier le devoir de trancher aussi bien sur la décision de la détermination de l'infraction commise (ou non) que de la loi à appliquer?

----- K.Z. & R.A.



## Nivo Ratiarison,

# le Directeur de cabinet du MRCI accepte de revenir, sans détours, sur le processus ayant entraîné l'adoption du Code de la communication.

**politikà\_QUELLE EST VOTRE RÉACTION PAR RAPPORT À LA POLÉMIQUE NÉE DE L'ADOP-TION – QUALIFIÉE DE MARCHÉ FORCÉE – DU CODE DE LA COMMUNICATION ?**

**nivo ratiarison\_**J'estime que les journalistes doivent être reconnaissants envers l'Exécutif. Le gouvernement a considéré le texte issu des divers ateliers organisés. La mouture proposée a été utilisée en tant que dossier de base, ce qui est déjà très important. L'Exécutif aurait pu mettre sur pied un nouveau texte *ex-nihilo* mais il ne l'a pas fait et a tenu à travailler à partir des textes déjà élaborés par les professionnels de la presse. Les journalistes n'ont nullement la prérogative des lois. Ils ne peuvent pas imposer un texte au gouvernement ou au parlement. Les amendements apportés l'ont été d'une manière à prendre en compte les intérêts publiques.

**LA CONTESTATION DES JOURNALISTES ÉTAIT QUAND MÊME LÉGITIME AU REGARD DES AMENDEMENTS APPORTÉS SUR LE CODE.**

La raison d'existence du métier de journaliste est de lutter. Les revendications sont légitimes, je suis moi-même journaliste. Néanmoins, je déplore la manière dont elles ont été menées. Pour moi, l'une des erreurs fondamentales a été de ne pas avoir accepté la rencontre avec le président de l'Assemblée nationale au moment où le texte était à la Chambre basse. Les représentants des journalistes ont délibérément fait le choix de ne pas parler avec ce représentant d'une institution de la République, alors que cette rencontre aurait pu débloquer la situation. Il faut noter que le memorandum transmis par les journalistes a été considéré et débattu par toutes les forces en présence au sein de l'Hémicycle. Mais bien évidemment, certains points ont été acceptés, d'autres non.

**LE PASSAGE SUR LA COUVERTURE NATIONALE, RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX**



© Sina Ramakamalaha

**MÉDIAS PUBLICS, A ÉTÉ FORTEMENT CRITIQUÉ. CETTE MESURE NE VA-T-ELLE PAS À L'ENCONTRE DE LA PLURALITÉ DE L'INFORMATION ?**

Je ne comprends pas cette polémique. On peut toujours procéder à des couvertures « multipoints » qui ne s'opposent pas à la couverture nationale, dans l'esprit revendiqué par les détracteurs de la loi. Les stations peuvent procéder à des extensions. La Radio Don Bosco couvre presque tous les districts de la Grande île. Techniquement, la couverture nationale renvoi à une question de fréquence (onde courte SW pour la radio, soit satellitaire soit VHF pour la télévision). C'est un investissement très lourd, je ne vois pas comment est-ce que les médias privés pourraient y arriver. Franchement, qui osera entreprendre une telle aventure ? À titre d'information, l'État malgache loue le décodeur à 16 000 euros par mois.

“  
*Dura lex,  
sed lex*”

**LE DIVORCE EST-IL DÉFINITIVEMENT CONSOMMÉ ENTRE LE MRCI ET LES JOURNALISTES ?**

Le ministère n'a plus son mot à dire. La loi est promulguée, « *dura lex, sed lex* ». Chacun devrait prendre ses responsabilités. Pour ma part, j'estime que c'est une victoire pour le journalisme. Je rappelle que le leitmotiv du Code de la communication est la dépénalisation des délits de presse. Ce n'est qu'ensuite que les autres thèmes s'y sont greffés. Nous sommes assez révolutionnaires grâce à ce texte en ce qui concerne la liberté de la presse. Grâce au Code, nous avons tourné la page sur de nombreux chapitres. Je ne vais pas dire si c'est une bonne ou une mauvaise loi. Nous ferons le bilan après.



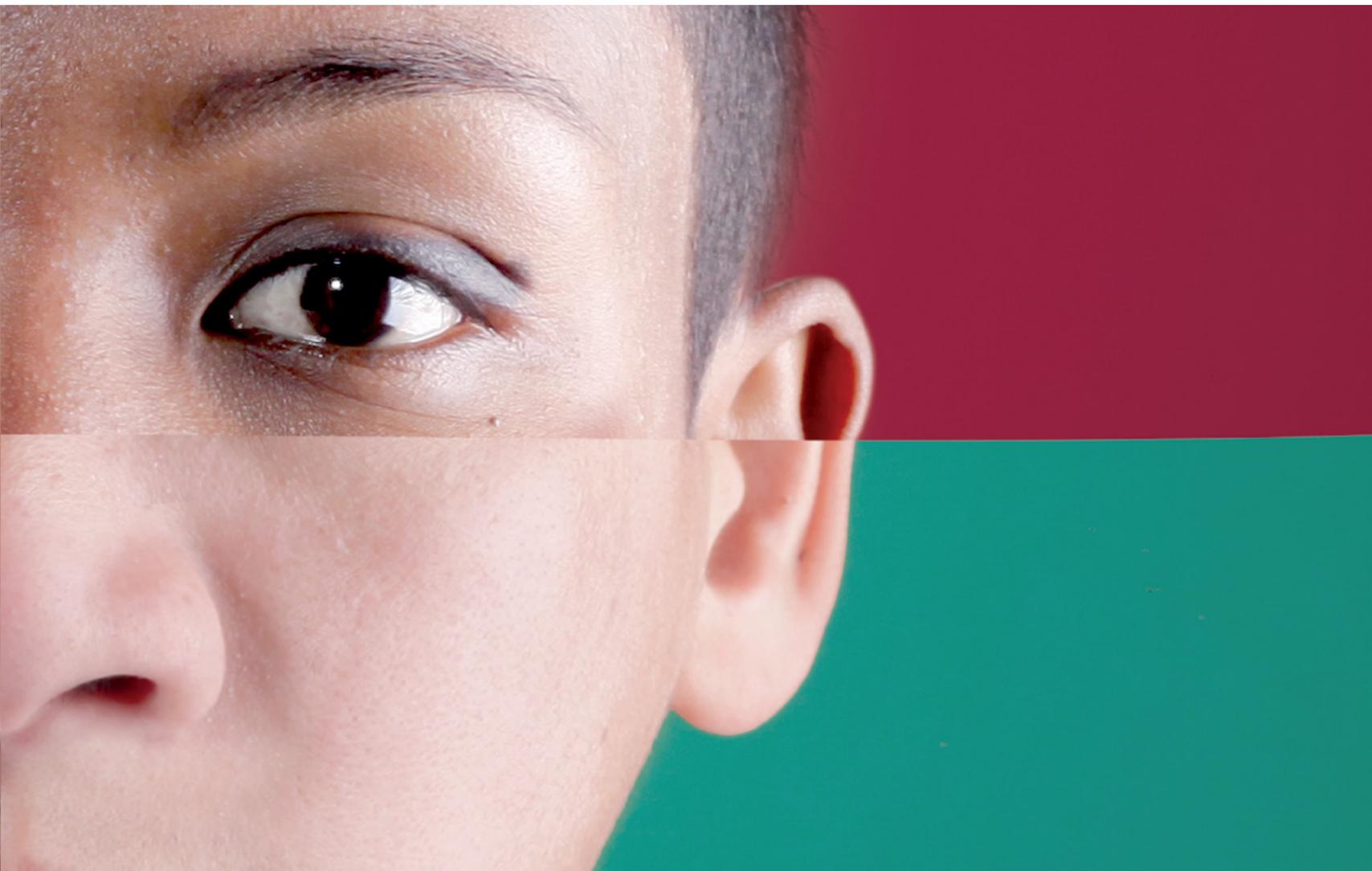
Andriamanambe Raoto



*nationalité*

# UNE CONSTRUCTION IDENTITAIRE DIFFICILE

**Le Malgache de 2016 doit-il avoir les mêmes critères que le Malgache de 1960 ? Dans un souci de plus grande inclusivité, le Code de la nationalité est censé avoir subi un lifting. Mais les changements apportés sont trop menus pour être qualifiés de révolutionnaires.**



Alain Iloniaina et Andriamanambe Raoto



Nirilanto Ramanamisata

**U**ne petite évolution. Cinquante-six ans après son accession à l'indépendance, Madagascar retouche enfin son Code de la nationalité. L'idée est d'avoir « *une législation inclusive, non discriminatoire et conforme aux droits humains* », souligne-t-on du côté du ministère de la Population, de la Protection sociale et de la promotion de la femme. Le gouvernement a proposé que les femmes puissent désormais avoir le droit de transmettre automatiquement leur nationalité malgache à leurs enfants.

**JUSQU'ICI, CE DROIT** était exclusivement réservé aux hommes et aux femmes non mariées. Selon le texte de 1960, l'enfant légitime né d'une mère malgache et d'un père étranger « ne

naît pas malgache, il peut seulement le devenir, et encore le gouvernement peut s'opposer à ce qu'il acquière la nationalité malgache». Avec la nouvelle loi, sera désormais Malgache l'enfant né dans le mariage d'une mère malgache quelle que soit la nationalité de son père. Mais l'évolution reste limitée et l'Union européenne a exprimé ses préoccupations sur le sujet lors du dialogue politique organisé en juillet avec le gouvernement. «*Le projet reste discriminatoire*», confie une source proche du dossier, à la lecture du texte soumis au Parlement. Celui-ci maintient notamment l'impossibilité pour la femme malgache de transmettre sa nationalité à

tenu de la présence sur le sol malgache de nombreux étrangers», le souci du législateur était «*de fermer la nationalité malgache aux immigrants*», soulignent Lova Rabary-Rakotonandravony et Hery Andry Rakotonanahary dans un *Policy Paper* (2015). «*Les règles d'attribution ou d'acquisition de la nationalité malgache ont (ainsi) été déterminées de façon tout à fait originale pour tenir compte des données démographiques, économiques et politiques malgaches*», souligne justement l'exposé des motifs du code de la nationalité.

**CINQUANTE-SIX ANS PLUS TARD**, malgré l'évolution de la démographie et de l'économie, le principe de la nationalité de filiation est maintenu. La plupart des «étrangers» restés ont tissé des liens plus ou moins forts avec la Grande île, à l'instar des karàna, une communauté d'origine indienne dont les ancêtres ont commencé à arriver à Madagascar vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle après avoir coupé les ponts avec leur pays d'origine. «*Cette communauté occupe, avec quelques rares Européens et une poignée de nationaux, le sommet très étroit de la hiérarchie sociale, et a un rôle économique stratégique*», indique Gabriel Rabearimanana, enseignant-chercheur, dans un article publié dans le volume 47 de la Revue de géographie. Malgré ces liens, les autorités ne semblent pas encore prêtes à intégrer les communautés perçues comme étrangères, dont celle des karàna, parmi les nationaux malgaches, ou du moins, à engager les débats en ce sens. Certes, des karàna, des sinoa, voire des vazaha jouissant de la nationalité malgache sont élus ou désignés à des postes politiques à responsabilité, mais ceux-ci constituent des exceptions qui confirment la règle. La remarque faite par Catherine Fournet-Guérin dans *L'Espace Politique* (2009) sur «La dimension du fait national à Madagascar» semble plus que jamais encore d'actualité. «*L'identité malgache se construit tout d'abord dans l'affirmation récurrente et prononcée du rejet de tout apport étranger*, écrit-elle. *D'où la conception très étroite de la nationalité, considérée par les juristes internationaux comme l'une des plus restrictives au monde*», poursuit-elle. Maître Olivia Rajerison, avocate chargée de l'assistance légale des apatrides, abonde dans ce sens. «*Les textes prévoient un sens très strict par rapport au droit du sang. Nous avons des restrictions plus exigeantes par rapport à d'autres pays puisque la mère malgache ne peut transmettre sa nationalité si elle est mariée à un étranger*», soutient-elle. Le but semble donc toujours «*d'exclure les personnes ayant les caractères*

## Les enfants nés à Madagascar de parents qui y sont également nés [...] ne sont toujours pas considérés comme Malgaches par la loi.

### origine malgache : un mystère épais

Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, l'origine des populations qui composent le peuplement malgache est au cœur de différentes disciplines et de différentes théories. Les avis divergent mais les travaux récents en génétique attesteraient qu'une trentaine de femmes indonésiennes seraient à l'origine des Malgaches. Une étude a comparé le génome de la population malgache et celui de différentes régions d'Indonésie. Elle date l'arrivée de ces premiers habitants vers le 9<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

son époux, ainsi que le maintien de la présomption de «malgachéité» à travers le faciès et le nom. «*Présumer qu'un enfant a une ascendance malgache sur la base de son nom ou de ses caractères physiques est tout simplement discriminatoire*», lance-t-elle. D'ailleurs, y-a-t-il réellement un faciès malgache? Du Nord au Sud, il y a une telle diversité de typologie qu'on ne peut le définir dans un seul moule. La population malgache n'est ni une race ni un agrégat de races, c'est une fusion de races diverses et une société pluriculturelle. Néanmoins, en 2016, les autorités malgaches maintiennent le choix d'une nationalité de filiation, comme ce fut le cas en 1960. À cette époque, Madagascar sortait de plus de 60 ans de colonisation, et «*compte*



Le quartier commercial de Tsaralalàna symbolise la prééminence de la communauté indienne sur l'économie malgache

pour les réfugiés (UNHCR), « ces karàna, quand ils sont à l'étranger, sont fiers de représenter Madagascar et de dire qu'ils sont Malgaches ».

**LA QUESTION DE L'APATRIDIE** est l'un des sujets-pivots occulté par le nouveau texte. « Le projet de loi aurait dû mettre fin à l'apatridie à Madagascar », soutient-on du côté de Focus Development. Dans la Grande île, au moins un millier de personnes est dans cette situation. À la fin de la colonisation, chaque Malgache avait eu le choix entre rester français ou prendre la nationalité malgache. « À l'Indépendance, certaines communautés n'étaient pas en connaissance des formalités à entreprendre si elles voulaient continuer à jouir de la nationalité française alors qu'elles ne pouvaient pas prétendre à la nationalité malgache laquelle s'acquiert par jus sanguinis. Des milliers de personnes n'avaient ainsi pas pu régulariser leur situation alors qu'elles n'avaient pas gardé la nationalité de leurs ancêtres » explique l'avocate. Ce qui fait qu'aujourd'hui, un nombre important d'apatrides vivent un véritable calvaire avec des impacts sociétaux énormes. Un chemin de croix que le Code de nationalité ou l'effectivité d'un Bureau des apatrides – censé opérer depuis les années 60 – n'ont pas mis un terme. Comment alors intégrer ces hommes et ces femmes, ainsi que leurs enfants, qui sont nés à Madagascar et qui lui rendent souvent de grands services ? La loi malgache prévoit certes

physiques des races européennes et asiatiques », comme l'avait déjà signalé René Bilbao dans son ouvrage sur Le droit malgache de la nationalité (1965). Le patronyme et les caractères physiques continuent ainsi à déterminer si une personne est malgache. En témoigne le maintien de la disposition qui veut que, pour déterminer si l'un au moins des parents d'un enfant non reconnu est malgache, il soit « pris en considération le nom de l'enfant et ses caractères physiques ».

**PAR AILLEURS, DANS LES FAITS**, des individus ayant des noms à consonance étrangère doivent encore, la plupart du temps, demander un certificat de nationalité pour pouvoir bénéficier de certains papiers administratifs. Les enfants nés à Madagascar de parents qui y sont également nés – et qui y ont leur résidence principale tout en parlant correctement la langue du pays – ne sont toujours pas considérés comme Malgaches par la loi. Et pourtant « je me sens Malgache », confie

Amir (prénom d'emprunt), un homme de 57 ans qu'aucun pays ne considère comme son ressortissant. Né dans le Nord-Ouest du pays et y ayant toujours vécu, cet apatride d'origine indienne, s'estime Malgache et regrette de ne pas avoir sa carte d'identité nationale malgache. « Je ne sais pas d'où viennent mes parents. Mais je sais que je suis né ici. Je suis allé à l'école ici. Mes amis sont ici. Je parle la langue. Alors, je ne vois pas pourquoi on me refuse les papiers qui disent que je suis Malgache », s'insurge-t-il. « Beaucoup d'apatrides qui sont implantés dans la Grande île depuis plusieurs générations maîtrisent mieux la langue et la culture malgache que certains Malgaches de souche. Ils ont un sentiment d'appartenance à ce pays égal à celui de Malgaches d'origine », souligne Maître Olivia Rajerison. À entendre Hamed – un des leaders de la communauté comorienne établie à Madagascar – au cours d'une émission « Iza moa no Malagasy » coproduite par Focus Development et l'organisation des Nations unies



## Des naturalisations... pas si naturelles

En 2000, l'Allemagne a fait un grand pas. La loi sur la citoyenneté, en vigueur depuis 1913, a été changée. Ce qui constitue un virage majeur pour le pays. Le droit du sang (*jus sanguinis*) a été remplacé par le droit du sol (*jus soli*). Depuis le 1er janvier 2000, les enfants d'étrangers de troisième génération nés sur le territoire allemand et de parents étrangers eux-mêmes nés sur le sol allemand sont allemands à leur naissance. En France, le droit du sol prévaut également mais avec quelques nuances. Est français(e) celui ou celle qui est né(e) sur le territoire français dont un parent est également né sur le territoire français. De plus, l'enfant d'un Français est français, quel que soit son lieu de naissance (droit du sang). Le cas malgache est différent, comme cité dans le texte, les mesures sont assez restrictives alors que les naturalisations



sont rares. Seulement un peu moins de 1 600 personnes ont été naturalisées depuis l'introduction du Code de la nationalité malgache, le 26 juin 1960. Ce, jusqu'en 1997. Pis, à partir de 1997, la quasi-totalité des demandes sont restées sans suite puisqu'une seule naturalisation a été accordée, selon l'ouvrage Migration à Madagascar (Profil national 2013), publié par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En comparaison, les régularisations se stabilisent annuellement aux alentours de 30 000 personnes en France.

----- R.A.

un mécanisme de naturalisation pour ceux qui, à « 18 ans révolus, (sont) sains d'esprit, en bonne santé, de bonne vie et mœurs, résident à Madagascar depuis plus de cinq ans et sont suffisamment assimilés par une connaissance de la langue », ou qui ont « rendu des services importants à Madagascar ». Mais comme le laissent entendre le chanteur Princio et Michel Sabir Ratovonasy, docteur en philosophie, la procédure est souvent un parcours de combattant, truffé de magouilles et de corruption. Selon Olivia Rajerison, les apatrides considèrent la réintégration comme la solution idoine. « Cette démarche ne s'apparente pas à la naturalisation. Néanmoins, les autorités semblent craindre les dérives. Il est en effet difficile de déterminer les preuves qu'une personne est apatride et qu'elle n'a pas une autre nationalité », explique-t-elle. Pour prouver qu'une personne est apatride, il faut vérifier du côté des ambassades et des consulats, une procédure longue et fastidieuse. Malgré les efforts fournis par l'UNHCR, relayés localement par Focus development, le statu quo prévaut toujours. Il faut dire qu'il s'agit autant de questions sociales, politiques et économiques. « La nationalité malgache est refusée aux apatrides, parce que, continuant de payer des droits de visas pour avoir le droit de rester sur la Grande île, ceux-ci constituent une manne pour l'administration », martèle le chanteur Princio.

**MICHEL SABIR RATOVO NASY** suggère, alors, qu'un Centre sur l'identité nationale soit mis en place pour que les Malgaches puissent réfléchir et discuter sur toutes les questions relatives à la Nation, à la nationalité ou à l'identité. Il argue même que le Conseil pour la réconciliation puisse conduire cette démarche. La question est d'autant d'actualité qu'aujourd'hui, des gens qui se sentent Malgaches dans la peau et dans le cœur ne peuvent pas accéder automatiquement à la nationalité, alors que d'autres, n'ayant aucune attache autre que celle du sang continuent d'en bénéficier. Comme l'a laissé entendre Maître Olivia Rajerison, « certains Malgaches d'origine ne se sentent pas toujours appartenir au pays ». Tous les Malgaches de nationalité ne sont effectivement pas aussi attachés que cela à la terre de leurs ancêtres. Souvent, parce qu'ils n'ont aucun lien avec le pays d'origine de leurs parents. C'est, par exemple, le cas de nombreux enfants d'émigrés qui ont acquis à la naissance la nationalité malgache, mais qui, en réalité ne parlent pas la langue du pays, n'en connaissent pas la culture ou en ignorent les valeurs, parce qu'ils n'y sont pas nés et n'y résident pas. Ils sont toutefois Malgaches

parce que « la naissance hors du sol malgache d'un enfant né de père malgache ne fait pas perdre la nationalité malgache », soulignent Lova Rabary-Rakotondravony et Hery Andry Rakotonanahary.

**CE QUI SERA ÉGALEMENT LE CAS** des enfants nés de mère malgache mariée à un étranger lorsque le nouveau code de la nationalité sera promulgué. Et même si l'enfant, né d'un mariage mixte, a originellement une autre nationalité, « il pourra toujours conserver sa nationalité malgache, à moins qu'il n'y renonce volontairement ou à moins qu'il n'en soit déchu par décret ». Il y a également les doubles nationaux qui, Malgaches de naissance, ont volontairement acquis une nationalité étrangère à leur majorité. Considérés comme ayant fait allégeance à un pays étranger en toute connaissance de cause, ces « multinationaux » devraient perdre la nationalité malgache, ainsi que le prévoit l'article 42 du code de la nationalité. Dans les faits cependant, nombre d'entre eux conservent toujours leur passeport malgache, et n'hésitent pas, lorsqu'ils résident à l'étranger, à l'utiliser pour venir à Madagascar sans payer de droit de visa. La question de la nationalité est encore un vaste chantier auquel l'administration doit s'attaquer. Mais il faut, pour cela, afficher une forte volonté de bousculer l'ordre établi et de débattre de cette question. **P**



ANALYSE DU NOUVEAU CODE DE LA NATIONALITÉ SOUS UN REGARD SOCIOLOGIQUE.

Les femmes ont dorénavant le droit de transmettre automatiquement leur nationalité malgache à leurs enfants. Que pensez-vous de cette petite évolution contenue dans le nouveau Code de la nationalité ?

C'est remarquable mais nos parlementaires peuvent toujours améliorer ce Code une fois que nous avons une politique volontariste sur l'immigration et l'émigration. C'est plaisant de croire que beaucoup de monde veut et peut devenir Malgache. Les modalités pour y parvenir devraient être facilitées. La transmission de la nationalité n'est qu'un de ces procédés.

## pour aller plus loin



### À lire

- Migration à Madagascar - Profil National 2013 par Professeur Michel Poulain et Thierry Razanakoto
- Migration et nationalité (2015), par Lova Rabary-Rakotondravony et Hery Andry Rakotonanahary, téléchargeable sur [www.fes-madagascar.org](http://www.fes-madagascar.org)
- L'Espace Politique: la dimension du fait national à Madagascar (2009) par Catherine Fournet-Guérin



### À écouter

- *Iza moa no Malagasy*, émission coproduite par Focus Development et UNHCR



### Sur le site [www.politika.mg](http://www.politika.mg)

- La nationalité malgache par la mère

**HERY ANDRY RAKOTONANAHARY**  
Sociologue



Andriamanambe Raoto

## Il faut une politique volontariste sur l'immigration et l'émigration

L'Union européenne reproche que le texte soit encore discriminatoire, notamment le passage sur le faciès et le nom pour qualifier quelqu'un de Malgache. Êtes-vous du même avis ?

D'autres éléments sont pris en considération comme les caractères physiques, la personnalité de ceux qui élève l'enfant ou le milieu où il vit. Mais attendons que le texte soit appliqué pour savoir ses effets dans les faits. Une discrimination selon le faciès ou le nom existe déjà dans certaines circonstances à Madagascar, ce n'est pas nouveau et, dès fois, c'est déjà normalisé. Ce qui serait intolérable, c'est quand la haine de l'autre est cachée derrière la discrimination.

Selon vous, quels seraient les ingrédients pour l'intégration réussie de toutes les communautés qui vivent à Madagascar ?

Si intégration signifie la considération des différences des soi-disant communautés dans les mœurs, les lois et les institutions, alors on peut supposer qu'il y ait réussite si chacune des communautés présentes accepte de libérer et révéler des éléments de leur identité dans la construction de l'identité nationale malgache. Une intégration ne se décrète pas, il faut que notre pays dans son organisation réapprenne son légendaire sens de l'hospitalité. Il faut deux ingrédients pour ce faire: le sens de l'accueil et une dose substantive du vouloir vivre ensemble.



## des VUES & des OPINIONS

### — Comment percevez-vous la construction identitaire malgache ?

**Maître Olivia RAJERISON, avocate chargée de l'assistance légale des apatrides**

*La question de la nationalité reste délicate à Madagascar. Il se remarque un certain repli identitaire dans la société malgache, mâtinée de xénophobie. Il ne faut pas non plus occulter les questions d'ordre politique et économique qui entrent en jeu. La vie des apatrides est semée d'embûches car ils ne disposent pas des papiers indispensables pour tous les actes de la vie courante : travailler, se soigner, se déplacer, voyager et jouir des droits civiques élémentaires. Cela crée parfois une véritable psychose. Beaucoup déplorent être victimes de rackets et constatent que leur situation profite à certaines personnes. R.A.*

**Fenomana Laurent Durlin RETOGNIANE, project designer**

*(...) Avec la tempête de globalisation et le foisonnement de nouvelles technologies, la jeunesse malgache se trouve face à un défi colossal d'acculturation, voire à un challenge de déculturation (...). Deux faits reflètent bien ce défi de taille dans la vie quotidienne des Malgaches. D'une part, les effets vestimentaires se dépaysent. D'autre part, l'habitude linguistique dépasse nos frontières. Culturellement parlant, notre identité nationale est en voie de déperdition... Certes, le problème est gravissime mais l'erreur est rattrapable si vraiment les jeunes d'aujourd'hui se soucient l'importance de l'identité nationale. H.H.*

**Harisoa RASAMOELINA, YLTP 2010**

*(Le comportement des Malgaches) à la limite discriminatoire révèle encore certaines normes sociales héritées du fihavanana, qui tendent vers l'enfermement sur soi et son groupe d'appartenance (...). Ces comportements révèlent une construction identitaire initialement basée sur la famille élargie. L'existence des associations familiales est particulièrement révélatrice, d'une part, et d'autre part sur le territoire, ou le tanindrazana, qui est associé au village d'origine, lieu d'implantation du tombeau familial.*

dans Croyances et instrumentalisation à Madagascar (2012)

# Êtes-vous d'accord sur la **mobilisation** des **forces de l'ordre** lors des **manifestations** ?



## **Mahery Lanto MANANDAFY, analyste politique**

*Les initiatives prises par les forces de l'ordre sont tout à fait normales. Leur raison d'être est de protéger la population et ses biens. J'estime que c'est ce qu'elles ont fait et c'est ce qu'elles continueront à faire dans le futur. Pour les manifestations d'août (Antso ho Fanavotam-Pirena a organisé une descente dans la rue le 19 août dernier, NDLR) par exemple - auxquelles fait référence votre question - il n'y a eu aucun dégât matériel et aucun blessé répertorié. Remarquons que les manifestants ont quand même pu s'exprimer librement malgré ce qui a été relayé. Je pense que c'est un grand pas vers la compréhension entre le peuple et ses dirigeants. Cependant, il faut noter tout de même que la manifestation a été non autorisée. Cela suppose que tous les commerces de l'épicentre commercial de Madagascar ont dû fermer boutique avec les manques à gagner que cela entraîne.*



## **Haingo RAJOELISON, artiste politicienne**

*Les agissements des forces de l'ordre laissent à désirer. Pour ma part, j'estime que leur rôle est d'encadrer les manifestations et non de les empêcher. Ce sont les débordements qui doivent être évités et non les rassemblements. Le principe de la démocratie veut que le citoyen puisse donner ses avis sur la manière de gouverner que prônent les dirigeants. Il en est tout le contraire à Madagascar. Il faut savoir faire la part des choses : une manifestation n'est pas forcément une atteinte à la sûreté de l'État. Les éléments des forces de l'ordre sont tenus de bien s'informer avant les manifestations. Ils ont donc le devoir d'empêcher les débordements en amont. Malheureusement, les événements font que les tenants du pouvoir ont plutôt peur de représailles et qu'ils utilisent la force militaire comme « hery famoretana » (forces de répression). Surtout, j'estime qu'ils montrent bien que les forces de l'ordre sont à leur solde dans ce dessein.*

“  
Chaque numéro de Politikà est une occasion pour les citoyens de se prononcer sur un sujet



## **Général Désiré RAMAKAVELO**

*Il est vraiment dommage que l'image que l'armée reflète est celle d'une force de répression alors qu'elle doit être une entité en qui la population a confiance. Les forces de l'ordre devraient renvoyer cette institution de confiance auxquels les citoyens s'appuient. Or, malheureusement, ce n'est pas le cas depuis quelques années. L'environnement s'est détérioré. Dans cette optique, je trouve préjudiciable que ce soit les militaires, les gendarmes ou les policiers qui soient constamment mis à l'index alors qu'ils ne font qu'exécuter les ordres dans ces diverses manifestations. Or, l'on sait bien de qui viennent les ordres. Au moment où la population est excédée à cause des faits sociaux (corruption, insécurité...), les agissements des éléments forces de l'ordre s'ajoutent à cette longue litanie, bien malgré eux. Ils sont constamment mis au pilori alors que c'est le pouvoir en place qui ne joue pas son rôle effectif.*



réagissez sur [www.politika.mg](http://www.politika.mg)

# Plaidoyer pour la démocratie participative



Jeune leader impliqué dans le travail social, l'environnement, le développement durable et la politique, **Hajatiana Randrianomenjanahary** a étudié l'informatique, le management, la communication et le marketing. Il est actuellement le responsable communication de la Chambre de commerce américaine à Madagascar (AMCHAM). Coordinateur local du dispositif Agenda 21 local Madagascar, il a dirigé des projets de territoires participatifs dans quelques localités de Madagascar. Il est membre de la cellule permanente de la plateforme Forum de Gauche.

**L**e fait est qu'aucune grande démocratie ne fonctionne sans porteurs et que les idées politiques ont le plus grand mal à se faire entendre sans des groupements pour les défendre. Mais alors, que doivent être ces groupements, et comment doivent-ils fonctionner? Si l'on veut instaurer une

démocratie efficace et applicable à Madagascar, il faut donc que l'on dresse «une politique sur les valeurs de la démocratie correspondante à notre contexte social, tout en analysant les problématiques et les variations qui font barrières à l'application de cette politique.» L'on a tendance à oublier que l'individu est le centre du système, le négliger équivaut à s'autodétruire. Les élus s'éloignent du terrain et de la réalité quotidienne, le citoyen est impuissant d'exercer une quelconque pression à leurs rencontres, et surtout, une méfiance populaire s'établit envers les politiciens à cause des démagogues incessants.

La démocratie participative, à travers les budgets participatifs, les conseils de quartier et de développement, les jurys citoyens, les procédures de concertation et de débat public, etc. devient en ce sens plus que nécessaire à Madagascar. Un exemple concret de démocratie participative efficace est «L'initiative nationale pour le développement humain (INDH)», un projet marocain d'envergure nationale visant à élever le niveau de la société. Au niveau local, le projet se base sur de comité de composition tripartite associant les élus, les représentants des services déconcentrés de l'État et les représentants du secteur associatif. Au niveau cen-

tral, il est géré par un comité stratégique et un comité de pilotage présidés tous les deux par le Premier ministre.

Ce projet constitue un cas d'ancrage de la démocratie participative notamment au regard de l'implication des acteurs locaux dans le choix, la conception, la prise de décision, la conduite, le suivi et l'évaluation, l'intégration de la démocratisation du fonctionnement, la prise en compte de la mobilisation civique et des initiatives locales et citoyennes, l'accroissement des capacités des individus et des groupements, la capacité de s'organiser localement et de se prendre en charge territorialement, et bien d'autres

vertus loin d'être exhaustives. «*La société civile constitue une véritable force de proposition et un espace adéquat d'éducation sur les valeurs du respect, de solidarité et du bénévolat, de même qu'elle joue un rôle primordial dans la mobilisation et l'adhésion des populations aux actions et politiques publiques*» soutenait Farid El Bacha, professeur à l'université Mohammed V, au Maroc.

Pour Madagascar, l'on peut citer le dispositif l'Agenda 21 Local Madagascar. Tout comme l'INDH, il associe les élus, les représentants étatiques et la société civile. Le projet veut agir en partageant une vision commune et citoyenne de l'avenir du territoire, en suscitant la mobilisation citoyenne par le lancement d'actions de terrain, en garantissant un projet d'aménagement du territoire avec une culture partagée du «reporting» (positif et négatif) transparent, clair et accessible à tous, et en inscrivant les projets dans l'amélioration continue (le droit et le devoir à l'erreur). Changer les habitudes est difficile à réaliser. La société est un moule, et la population est moulée comme telle. Le défi qui nous attend est grand mais «difficile n'est pas impossible, impossible n'est pas sorcier et les sorciers existent.» **P**

**L'on a tendance à oublier que l'individu est le centre du système, le négliger équivaut à s'autodétruire.**



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur



égalité homme-femme



## Une parité souhaitable



**Égalité homme-femme. Un des combats à mener pour une société équitable. Un des chevaux de bataille pour la Gauche également. Mireille Rabenoro se penche sur la question.**



Mireille Rabenoro

**L**a cause de la femme a eu ses martyrs. L'une des plus connues de l'histoire: Olympe de Gouges, qui avait participé activement à la Révolution française de 1789 (année qui marque la fin de l'Ancien Régime, et le remplacement de la monarchie absolue française par une monarchie constitutionnelle, puis par la Première République. Elle a mis fin à la royauté, à la

société d'ordres et aux privilèges, NDLR) est finalement jugée par un tribunal qui se disait révolutionnaire, condamnée à mort et guillotinée comme les aristocrates ennemis de la Révolution.

**P**ARMI LES ACTIVITÉS jugées contre-révolutionnaires pour lesquelles elle a été condamnée: elle avait composé et défendu publiquement avec ses amies militantes la Déclaration des droits de la

femme et de la citoyenne pour compléter la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, laquelle ne concernait en réalité que la moitié masculine de la population. France 1789, une révolution récupérée par la bourgeoisie. En France, la Révolution de 1789 était bien une révolution. Elle renversait l'ordre établi de l'Ancien Régime (L'Ancien Régime est le nom donné au régime politique de l'histoire de France désignant

les deux siècles antérieurs à la Révolution française 1789 ou 1792 si on considère la proclamation de la Première République, (NDLR), avec tous les privilèges réservés à l'aristocratie, les discriminations contre les non nobles, qu'ils soient bourgeois, ouvriers, artisans ou paysans. Le symbole suprême de cet ordre de l'Ancien Régime était le roi: réputé de droit divin (c'est Dieu qui aurait voulu qu'il soit roi), il exerçait un pouvoir absolu. À Paris, les gens, hommes et femmes, étaient descendus dans la rue pour manifester, surtout contre le prix du pain, base de l'alimentation à l'époque, comme le riz pour nous. Ils sont allés à Versailles chercher le roi et le ramener à Paris. Après, comme on ne savait pas trop quoi faire de lui, les politiciens ont réuni une Assemblée constituante pour discuter de l'avenir immédiat. À droite, les conservateurs, à gauche, les progressistes. À l'Assemblée, les hommes (les femmes n'y étaient pas admises à l'époque) qui voulaient que le Roi garde le droit de veto étaient assis à droite, tandis que ceux qui voulaient lui ôter tout pouvoir étaient à gauche.

**CETTE CONFIGURATION** est devenue plus tard une tradition en France, puis s'est répandue dans le reste du monde. Depuis, ceux qui veulent garder le statu quo, les conservateurs, sont dits «de droite», et ceux qui veulent le changement, le progrès, plus d'égalité pour tout le monde, sont «de gauche». Mais aucune révolution n'est complète ni totale du premier coup. Selon l'analyse de Karl Marx, la Révolution française de 1789 était la victoire de la bourgeoisie devenue prospère, mais dont les ambitions économiques et politiques étaient limitées par les discriminations contre les non nobles. La classe bourgeoise de la fin du 18<sup>e</sup> siècle voulait le progrès, mais seulement

dans la mesure où le progrès servait ses intérêts. Les femmes ont été écartées des bénéfices de la Révolution [ et aujourd'hui encore chez nous. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen reflétait les intérêts de la bourgeoisie masculine. Les femmes et le peuple étaient considérés trop peu instruits pour participer à la vie citoyenne. Aujourd'hui, le principal argument électoral de Donald Trump, candidat républicain à la présidence des États-Unis, contre Hillary Clinton, la candidate démocrate, est qu'après un accident malheureux – un Noir, Barack Obama, à la Maison Blanche – il faut retourner à la normale: un homme blanc.

**CHEZ NOUS**, personne ne dirait ouvertement qu'il pense que les femmes sont des sous-hommes ou des sous-citoyens. On dirait plutôt que l'égalité homme-femme est contraire à notre tradition. Mais c'est ce que disent aussi les conservateurs de toutes cultures, qu'ils soient indiens, français, zimbabwéens ou australiens. L'égalité homme-femme, seules les personnes authentiquement de Gauche, dites progressistes, sont convaincues qu'elle est non seulement souhaitable, mais possible. C'est parce que les révolutionnaires de 1789 n'étaient que relativement progressistes qu'ils ont condamné Olympe de Gouges à mort. **P**



## rwanda, l'exemple politique à suivre

Le Rwanda a traversé bien de chemins depuis le génocide de 1994 qui ont fait près de 800 000 morts. Une société prospère et équitable s'est reconstruite sur les ruines de ce passé. Les femmes ont commencé à jouer un rôle actif durant la période de reconstruction du pays. Alors que les femmes peinent encore à trouver leur place dans les parlements, celles de ce pays font figure d'exception. Avec plus de 63% de femmes à la chambre des députés, le pays est en tête du classement mondial. Depuis 2008, le Rwanda est au premier rang du classement mondial de l'IPU (Union interparlementaire) des femmes au parlement.

Mais pour en arriver là, il a fallu une volonté étatique forte. Quand le gouvernement rwandais a ratifié une nouvelle constitution en 2003, il avait exigé que les femmes occupent au moins 30% des sièges du parlement. Le système électoral rwandais accorde 24 sièges à des femmes choisies au préalable sur des principes non partisans par des collègues et des conseillers aux niveaux national et local. Au-delà des considérations paritaires, cette place occupée par les femmes permet rend plus facile le passage de législations concernant

les femmes et les filles, particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Au sein de l'hémicycle malgache, les femmes représentent actuellement 20,5% des parlementaires.

----- R.A.



### un parlement loin d'être rose

À l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, la proportion des femmes dans la sphère publique malgache demeure faible. En 2007, l'indice de participation féminine était de 0,398, plaçant Madagascar au 97<sup>e</sup> rang mondial. Le pourcentage des sièges parlementaires détenus par les femmes était de 8,7% et de 9% pour les postes ministériels. La situation s'est quelque peu améliorée notamment lors de la Transition. Actuellement, 31 femmes siègent à l'Assemblée nationale.

culture

# « Copier-coller » n'est pas créer

Ernst Cassirer, un philosophe allemand, disait qu'avec le langage, le mythe, les connaissances scientifiques, l'art est le propre de la production de l'esprit humaine.



Ludonie Velotrasina



Catmouse James



Issu de la culture, l'art fait notre humanité. La création nous fait dépasser notre état naturel biologique vers la constitution de civilisation. D'ailleurs, l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) disait que *«la culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres spécifiquement humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous discernons des valeurs et effectuons des choix. C'est par elle que l'homme s'exprime, prend conscience de lui-même, se reconnaît comme un projet inachevé, remet en question ses propres réalisations, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent»*.

**ÉLÉMENT CULTUREL** par excellence, l'art nous donne la faculté de créer, d'inventer, de développer notre imagination aussi loin que l'humainement possible, et même au-delà selon certains. L'art nous impulse à la beauté, à cette recherche intime et subjective d'une idéalité profonde. L'art a ce pouvoir de faire rencontrer des représentations intimement personnelles à des visions collectives et sociales.

C'est de ce dialogue enrichissant entre individualité et collectivité que naissent les identités et que se crée une appartenance commune, à l'exemple des identités nationales qui ont été créées, rappelons-le. Elles ont été engendrées – certes sur la base de l'histoire – mais aussi à l'issue de vision commune d'un «devenir ensemble». Les cultures sont générées et non uniquement héritées. D'où le rôle de la créativité comme le reflet de la capacité de devenir nous-même et d'affirmer, en même temps, notre existence.

**NOTRE RAPPORT AU BEAU** – c'est-à-dire à ce que nous jugeons idéal, parfait, à ce qui nous touche sensiblement, émotionnellement, à ce qui nous élève dans notre réflexion au-delà des premiers soucis terrestre – définit notre capacité à être des êtres humains. Bien sûr,

la quête du bien-être matériel ne finira jamais, bien sûr que d'autres besoins physiologiques et de sécurités sont beaucoup plus pertinents dans un pays précaire tel que le nôtre. Mais n'oublions pas que la pauvreté matérielle ne nous a pas amputés de notre sensibilité devant un beau coucher de soleil. Notre extrême dénuement n'a pas mutilé notre pouvoir d'imagination, ne serait-ce que par le bricolage, le système D et les récupérations diverses. La pauvreté n'est donc pas un prétexte suffisant pour ne pas s'intéresser à la création et à l'art.

**IL NE FAUT PAS NON PLUS** emprisonner le terme «art» dans une vision bourgeoise du terme où il s'agit uniquement d'un certain rapport élitiste avec les «beaux-arts» des grands musées de type occidental seulement. Non sieurs et

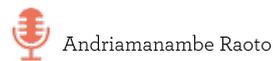
dames, l'art transcende ces clichés réductionnistes. Le pouvoir créatif n'est pas embrigadé dans un type d'académisme étroit et occulte. Le débat a déjà eu lieu. La créativité est une des grandes facultés culturelles précieuses à l'humanité, pouvant édifier toute une civilisation. La grande ennemie de la création – de l'art actuellement – c'est la marchandisation à outrance de nos rapports au beau. On ne peut considérer les œuvres d'art comme de simples produits marchands banals. Avec cette aisance de déformation conceptuelle dont fait preuve notre époque, la démocratisation de la culture s'est cofondée avec la marchandisation sauvage.

**TOUT DOIT SE VENDRE** rapidement, et dans l'impatience de faire profit, les processus créatifs sont esquivés, voire même aban-

donnés et dénigrés. Dans ce sens, la culture du «copier-coller» s'impose: faire comme le dernier succès. Or, «faire comme» ne signifie pas du tout créer. Comment peut-on prétendre être un artiste alors qu'on n'est même pas capable de proposer une création personnelle? N'ayons pas peur de l'affirmer, l'imitation tue l'art. Aucune identité ne peut se faire sur la base d'une imitation. Quel type de civilisation s'est fondé sur une existence volée? Comment est-il possible d'applaudir, de vénérer une pratique de suicide collectif? Oui, il s'agit bien de suicide collectif car l'on assiste au nom d'un soi-disant divertissement (encore un concept détourné) à la mort de la créativité, de l'imagination, à la dépravation de la culture pour l'appauvrissement de l'humanité. C'est là que le Malgache est pauvre. P



**Honoré RABEKOTO**  
Sociologue, artiste



## “ Je suis entièrement contre la duplication des œuvres ”

LE MEMBRE DU GROUPE MAHALEO PORTE SON REGARD SUR LES DÉRIVES DU «COPIER-COLLER».

**Est-ce que la création tend à disparaître au profit du «copier-coller»?**

J'adopte une position puriste. Toutes les œuvres artistiques doivent avoir comme sources le travail technique, l'inspiration et la transpiration. C'est un fruit de l'effort. Parfois, cela aboutit positivement ou négativement. À la charge des spécialistes ou du grand public de décider si la création immatérielle est bonne ou ne l'est pas. Pour moi le phénomène du copier-coller n'est pas un travail de création. C'est souvent une reprise ou une vulgarisation à l'extrême. Cette démarche va simplement faciliter l'imitation. Le fruit du

«copier-coller» peut nuire à l'original, car il est accessible et bon marché. Je suis entièrement contre la duplication des œuvres aussi bien les copies, les photocopies que les autres formes de reproduction.

**Du fait des multiples influences, nos goûts ont-ils été «formatés»?**

Il est très difficile de formater les Malgaches. Les créatifs ont encore cours. Le phénomène de formatage ne prend pas encore racine mais je pense qu'il y a peut-être une certaine modélisation. Tel ou tel modèle plait au public, telle ou telle conception permet de gagner de l'argent...

**La culture malgache est donc suffisamment robuste pour résister aux assauts**

**venant de l'extérieur?**

Je pense que c'est le cas grâce à nos créatifs. Mais en aval, il faudrait qu'ils soient reconnus à leur juste valeur. Il faut qu'il y ait une reconnaissance publique à leur égard. Au Brésil, Pelé est devenu un patrimoine national. Ce n'est pas de l'argent mais une forme de gratitude. Le travail artistique malgache doit suivre ce cheminement. Les créatifs locaux manquent de cette reconnaissance. Or, l'on ne peut pas empêcher la création. Raboussa est un artiste qui m'impressionne. On le cantonne dans le registre du rap, mais à bien entendre ses paroles il y a d'autres sphères qu'il explore. Il faut encourager la création et aider et soutenir les créateurs. Nous avons une identité forte avec une capacité d'adaptation très forte.

# De la **séduction** de l'autre au **mépris** des siens !



**Hemerson Andrianetrazafo** est un artiste-plasticien, historien de l'art et enseignant à l'université d'Antananarivo. Il réside et travaille à Antananarivo et fait partie du regroupement d'artistes de l'espace Rarihasina qui entendent redynamiser la société locale pour un meilleur devenir culturel. Il est membre de la section I, Arts et Lettres, de l'Académie malgache. Il a, à son actif, de nombreuses expositions aussi bien à Madagascar qu'ailleurs. Il a également publié une multitude d'ouvrages.

**D'**une tempête politique à une autre, la sollicitation de reconnaissance internationale a toujours été la principale préoccupation de ceux qui ont successivement ravi le pouvoir ces deux dernières décennies. Des médiations africaines à Addis-Abeba,

Maputo et autres Dakar aux démarches courtisanes auprès de l'Union européenne (UE), le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, nos dirigeants auto-proclamés se plient aux exigences de ceux qu'ils veulent bien séduire et délaissent carrément les aspirations profondes de leurs compatriotes. Quelle logique culturelle préside à cette situation extrême où la voix du peuple ne pèse plus rien face à la nécessité de séduire les « investisseurs hypothétiques » ?

Dans quelle mesure peut-on espérer instaurer une société viable (vivable) lorsque les personnalités « élues démocratiquement » font valoir leurs positions en se comportant comme autant de potentats atteints de surdité ? À tout problème soulevé, ils n'ont actuellement que ces mots : « attendez la prochaine élection en 2018 ! ». Il est vrai que la manne financière de l'aide extérieure – quelles que soient la forme et les contraintes qui l'accompagnent – pèse plus lourd que les plaintes d'une population exsangue croupissant dans la misère. Depuis toujours, celle-ci n'a été sollicitée qu'à travers ses frustrations et triturée, manipulée à merci. Actuellement on la craint comme la peste pour ses « débordements ». Toutes ses expressions sont alors écartées d'une pichenette

et les requêtes jetées aux oubliettes sous prétexte de « manœuvres politiques ».

À bien des égards, ce refus de tenir compte de l'avis du Malgache lambda glisse irrémédiablement vers la fermeture de tout dialogue social. Il place les perspectives de dialogue social en dehors des rapports de force « politiques » entre les différentes mouvances. Ce terme est ô combien approprié dans l'échiquier politique local où rien n'est clair ; où tout s'exprime dans le chaos de mouvements aussi confus qu'aléatoires. Et souvent, le modèle idéal serait cet ailleurs qui ne serait jamais ici, et ce dans une logique d'assistanat financier, technologique et conceptuel. Le

« *vahoaka* » (un mot-valise désignant la masse), cette entité « manipulable à merci », ne serait alors présent que

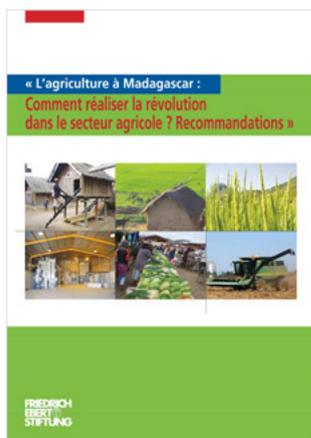
pour figurer dans un scénario lamentable qui ne réclame que son suffrage. Une fois que les jeux faits, on le rejette dans l'anonymat de la masse indéfinie et indéfinissable.

Dès lors, chacun se clame son porte-parole pour faire valoir ses objectifs inavouables. Il va sans dire qu'il s'agit là de la forme la plus évidente de l'infantilisation du citoyen, qui commence

d'ailleurs par la récupération du concept suranné de « *ray aman-dreny sy zanaka* » (parent et enfants, NDLR), largement relayé par un système qui s'évertue à éjecter le citoyen lambda du cercle de discussion. D'un ton péremptoire et à peine voilé, un ex-député ne s'arroge-t-il pas récemment le droit d'affirmer que la démocratie ne peut s'exprimer qu'à l'assemblée nationale et/ou au sénat ? La culture du dialogue est réellement en train de s'estomper. Vers quelle direction allons-nous ? N'est-il pas temps de nous rendre compte que la pire forme de privation d'expression est bien cette surdité institutionnalisée qui refuse toute forme d'écoute ? **P**

**la voix du peuple  
ne pèse plus rien  
face à la nécessité  
de séduire les  
« investisseurs  
hypothétiques »**





## L'agriculture à Madagascar : comment réaliser la révolution dans le secteur agricole ?

L'agriculture est la composante majeure de l'économie malgache. Depuis des années, elle peine à décoller et à faire décoller économiquement la Grande île. Une véritable révolution verte doit être menée pour exploiter efficacement le savoir-faire local et les grandes superficies qui sont disponibles. Dans cet ouvrage qui est toujours d'actualité une série de recommandations est avancée par Jean Rasoarahona, Henintsoa Rasoarimbola, Hafaliana Andriambololona et Njaka Rajaonarison. Elles découlent de la conférence internationale sur l'agriculture à Madagascar. L'ouvrage met en exergue l'état des lieux, les recommandations pour la politique agricole, l'exemple d'une révolution agricole réussie au Vietnam et une stratégie de relance à court terme pour la Grande île.

de Jean Rasoarahona, Henintsoa Rasoarimbola, Hafaliana Andriambololona et Njaka Rajaonarison  
Téléchargeable sur le site [www.fes-madagascar.org](http://www.fes-madagascar.org)

## La protection du journaliste

Devant l'actuelle passe difficile que traverse le journalisme et le monde de la communication, Philippe Disaine Rakotondramboahova, avocat au Barreau de Madagascar, passe en revue la situation du journalisme à Madagascar avec les contextes, les menaces, les droits et les obligations inhérents au métier. Bien sûr, le texte ne se réfère pas encore au Code de la communication médiatisée qui vient d'être adopté mais il donne une mine de renseignements pratiques sur les textes internationaux en vigueur. L'ouvrage donne également des conseils pour que le journaliste puisse affronter les diverses situations, lors d'une enquête préliminaire par exemple. Philippe Disaine Rakotondramboahova renseigne aussi sur les réflexes à adopter dans l'exercice du métier de journaliste.

de Philippe Disaine Rakotondramboahova

Téléchargeable sur le site [www.fes-madagascar.org](http://www.fes-madagascar.org)



## L'Arbre de la vie, le passé recomposé du Colonel Alphonse Rakotonirainy

Sylvia Malalanirina Rakotonirainy, fille aînée du Colonel Alphonse Rakotonirainy, revient, dans cet ouvrage, sur un pan polémique de la jeune histoire de la République malgache. Le Chef de l'état-major général de la défense nationale et des forces armées populaires de Madagascar (1975-1976) périt dans un accident d'hélicoptère, jamais élucidé. Dans le livre, sa fille aînée dresse d'abord une biographie de son père, avec témoignages et anecdotes familiaux, puis elle tente d'expliquer le contexte historique et politique de l'accident. « *L'Arbre de la vie, le passé recomposé du Colonel Alphonse Rakotonirainy* » est à la fois un hommage vibrant à cette figure de l'armée mais également une source d'information intéressante sur la deuxième république.

de Sylvia Malalanirina Rakotonirainy, Éditions Tsipika

Disponible à la librairie Tsipika



# TOPS & FLOPS

- **Suspension de solde** pour une centaine de **Hauts employés de l'État** (HEE). Ces postes de **dépense superflus** seront enfin jugulés. Le gain est estimé à **900 millions d'ariary** par an.

- La **vanille** devrait rapporter près de **600 millions de dollars** de devises à Madagascar. Une **manne bienvenue** pour l'**économie malgache** exsangue qui permettra au moins de **stabiliser l'ariary**.

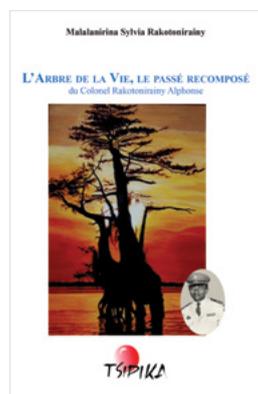
- La construction du **barrage hydroélectrique** de Sahofika devrait « **délester** » la capitale de ses **problèmes** énergétiques récurrents, avec une **capacité** de production de **300 mégawatts**.



- **Inquiétudes** autour du sommet de la Francophonie. Entre **retards**, communication **défaillante** et **manque** de transparence, les préparatifs avancent **lentement** à quelques encablures de l'**évènement**.

- Le **meurtre** d'un couple de **Français** à **Sainte-Marie** a remis en route la machine à **publicité négative** pour la destination **Madagascar**, alors qu'elle cherche **désespérément** à **reconquérir** la clientèle **internationale**.

- La **délégation malgache** rentre bredouille des **Jeux olympiques** organisés à Rio. Comme à l'**accoutumée**, il n'y a pas eu de miracle même si les **athlètes** malgaches ont **fait du mieux** qu'ils pouvaient.



# Le climat se détériore...



Pour les 700 000 Malgaches au Sud de la Grande île, le climat s'était détérioré depuis des années. L'opération en faveur de ces victimes du changement climatique, souffrant d'une insécurité alimentaire extrême a finalement commencé début août. Que la réaction - à ce que l'ONU n'a que très récemment qualifié de « crise humanitaire grave » - ait autant tardé a pour raison certaine que Madagascar est un « orphelin des bailleurs » (Simon Allison). Un pays qui devrait recevoir beaucoup d'assistance mais qui n'en obtient que très peu. La Grande île figure déjà parmi les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Elle se situe malheureusement à l'extrême périphérie de la planète.

Ce constat pourrait surprendre certains qui se sentent comme le « centre du monde », à l'instar de la phrase imprimée sur la banderole pour le 16<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie... Cet éloignement ne veut pas dire que la Grande île est épargnée par les tempêtes mondiales qui grondent loin de ses côtes. Le changement climatique n'est que le phénomène le plus visible qui trouve ses origines ailleurs, mais qui impacte la population locale.

Le climat se détériore également au sens figuré. La dépendance du pays envers les bailleurs des fonds est plus dangereuse. Il est de moins en moins sûr que les milliards d'euros, nécessaires pour protéger Madagascar des effets dévastateurs du réchauffement climatique, seront jamais reçus. La condition sine qua non pour une réponse efficace aux défis globaux est la volonté de coopérer. Cette détermination se heurte actuellement à une montée dangereuse du nationalisme en Occident. Le Brexit en est juste la plus récente manifestation. Le Royaume Uni a dit « bye bye » à l'Europe, son énergie sera fort probablement absorbée, dans les années à venir, à faire face aux répercussions économiques et politiques de son désengagement. Le pays s'est éclipé en tant que nation leader au niveau global.

La menace plane aussi sur la France. Depuis des mois, Marine Le Pen, présidente du Front national (FN), occupe le premier ou le second rang dans les sondages pour la présidentielle de 2017. Le FN, premier parti de France ? Rien n'est plus impossible. À nous d'imaginer quelle place (et quel budget) occupera la coopération internationale dans un gouvernement frontiste...

Néanmoins, le plus grand péril émerge de l'autre côté de l'Atlantique. Qualifiée par la très mesurée Washington Post de « menace singulière pour la démocratie américaine », l'élection du candidat républicain Donald Trump à la Maison-Blanche serait certainement un facteur bouleversant pour l'ordre mondial. Il a promis d'enterrer l'Accord de Paris sur le climat, a annoncé mener une guerre commerciale contre la Chine, il compte déporter 15 millions d'immigrés illégaux, etc.

Tout cela devrait-il nous concerner ? Certainement. Probablement, dans une logique de « *America First* », les budgets dédiés à la coopération internationale seraient les premiers à être ponctionnés. Il est difficilement concevable que l'AGOA, l'accord si précieux à l'industrie textile malgache, soit maintenu sous une *Trump Administration* favorable au protectionnisme. Un gouvernement américain qui nie le changement climatique se déresponsabiliserait complètement de ses conséquences pour Madagascar.

Indépendamment des résultats d'une élection ou d'une autre, la montée du nationalisme semble se pérenniser. Comme le climat dans le sens concret et figuratif se détériore, il serait irresponsable de trop miser sur les autres, sur la charité et sur une volonté peu assurée de coopérer. Affronter les tempêtes qui se profilent à l'horizon dépendra essentiellement des actions locales. Ce n'est pas la communauté internationale qui sauvera Madagascar. Ce sont, d'abord, les Malgaches.. **P**

Marcus SCHNEIDER

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Marcus SCHNEIDER

**DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT**  
Jean Aimé RAVELOSON

**COMITÉ DE LECTURE**  
Dominique RAKOTOMALALA  
Hanta ANDRIANASY  
Jean Aimé RAVELOSON  
Marcus SCHNEIDER

**DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR**  
Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

**DIRECTEUR DE CRÉATION**  
Toky RAJAONA

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Andriamanambe RAOTO

**CHEF DE PUBLICITÉ**  
Miangaly ANDRIANALY

**DIRECTEUR ARTISTIQUE**  
Nirilanto RAMANAMISATA

**INFOGRAPHISTE**  
Gino RAMIADAMAHEFA

**ATTACHÉ DE PRODUCTION**  
Anjasoa RANDRIANASOLO

**ÉQUIPE PERMANENTE**  
Alain ILONIAINA  
Hilda HASINJO  
Karina ZARAZAFY

**CONTRIBUTEURS**  
Catmouse JAMES  
Hajatiana RANDRIANOMENJANAHARY  
Hemerson ANDRIANETRAZAFY  
Ludonie VELOTRASINA  
Mbolatiana RAVELOARIMISA  
Michael RANDRIAMANIRAKA  
Mireille RABENORO  
Simon ALLISON (ISS)  
Toavina RALAMBOMAHAY

**SECRÉTARIAT DE RÉDACTION**  
J.M.

**PHOTOS**  
DEIS Madagascar  
Gino RAMIADAMAHEFA  
Nirilanto RAMANAMISATA  
Toky RAJAONA  
Mamy RANDRIANASOLO  
Ymagoo  
Y.R.

redaction@politikā.mg

Politikā est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikā est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Politikā décline toute responsabilité pour les documents remis.

# la politique, à portée de clic.



retrouvez la version 100% numérique de **politikā**,  
où vous voulez, quand vous voulez,  
sur [www.politika.mg](http://www.politika.mg)

suivez **politikā** sur



[redaction@politika.mg](mailto:redaction@politika.mg)

**politikā**

vivons la politique. différemment.

**politikā**

**vivons la politique. différemment.**